

## Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe



# L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle

Alain Buffon

Numéro 95-96-97-98, 1er trimestre–2e trimestre–3e trimestre–4e trimestre 1993

URI : <https://id.erudit.org/iderudit/1043727ar>

DOI : <https://doi.org/10.7202/1043727ar>

[Aller au sommaire du numéro](#)

### Éditeur(s)

Société d'Histoire de la Guadeloupe

### ISSN

0583-8266 (imprimé)

2276-1993 (numérique)

[Découvrir la revue](#)

### Citer cet article

Buffon, A. (1993). L'affaire Zévallos : une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle. *Bulletin de la Société d'Histoire de la Guadeloupe*, (95-96-97-98), 41–78. <https://doi.org/10.7202/1043727ar>

# L'affaire Zévallos : Une expérience d'autogestion en Guadeloupe au début du siècle<sup>1</sup>

par  
Alain BUFFON

En 1905, 57 ans après l'abolition de l'esclavage, un syndicat d'ouvriers agricoles tente d'exploiter le Centre industriel et agricole de Zévallos, au Moule Ce fait constitue en soi un événement ; mais c'est un événement enfoui dans notre mémoire collective quand il n'est pas volontairement occulté.

Il est vrai que l'historiographie du mouvement ouvrier-paysan aux Antilles est pauvre J'entends à la fois l'histoire des luttes syndicales et politiques et l'histoire sociale En dehors du *Rapport Salinière*, document de première main sur les troubles sociaux dans l'industrie sucrière entre 1902 et 1910, des études de Jacques Adélaïde-Merlande, de Josette Faloppe ou de Cécile Celma, nous ne disposons guère que de quelques mémoires d'étudiants de diffusion restreinte<sup>2</sup>. Notre dénuement ressort

---

1. Ce travail est issu d'une recherche menée au sein de l'unité associée 936 du CNRS, dans le cadre d'un contrat de la Cordet « Sciences humaines et économiques dans les DOM-TOM. Histoire de l'industrie sucrière aux Antilles depuis l'abolition de l'esclavage » Il a bénéficié grandement des discussions menées au sein de l'équipe en particulier avec Christian Schnakenbourg.

Une première version de cette étude a été présentée à la XIII<sup>e</sup> Conférence de l'Association des Historiens de la Caraïbe, en avril 1981, puis en avril 1988 au Colloque Légitimus. Elle a été profondément remaniée en vue de la publication.

2. A.D. Guadeloupe : Origines et causes du mouvement gréviste des Noirs de février 1910. Les petits Planteurs ; réclamations et incidents divers. Basse-Terre, 1910 ; document de première main sur les troubles sociaux dans l'industrie sucrière entre 1902 et 1910 dit *Rapport Salinière*. Ce document mériterait une réédition. – Jacques Adélaïde-Merlande : « Troubles sociaux en Guadeloupe à la fin du XIX<sup>e</sup> siècle et au début du XX<sup>e</sup>. 1895-1910 ». *Cahiers du CERAG*, n° 31, 1975. – Cécile Celma : « Le mouvement ouvrier aux Antilles de la 1<sup>re</sup> guerre à 1939. *L'Historial Antillais*, t. IV, 1980. – E. Terrée : Les débuts du mouvement socialiste à la Guadeloupe 1890-1910. *Contribution à l'histoire du mouvement ouvrier antillais*. Mémoire de maîtrise, Paris-I, 1977. – Katia Sandoz : *Le mouvement ouvrier-paysan guadeloupéen dans l'industrie sucrière entre les deux guerres, 1919-1939*, Paris-VII, juin 1984.

d'une comparaison avec d'autres pays de la Caraïbe, par exemple Guyana, Trinidad et Tobago ou Porto-Rico<sup>3</sup>.

Nous avons voulu partir à la recherche des rêves et projets inauguraux d'une petite paysannerie fraîchement issue de l'esclavage ; saisir ce « bout d'histoire »<sup>4</sup>, ce moment où se rêve, se prépare, se vit déjà l'impossible : « la suspension de l'ancestrale hiérarchie subordonnant ceux qui sont voués à travailler de leurs mains » à ceux qui disposent des moyens de production dans nos îles cette lutte de classes se double, se complexifie d'une lutte de races<sup>5</sup>.

Nous avons choisi de publier ces quelques données aussi précaires qu'indispensables, de privilégier ce fragment d'histoire afin de lui restituer sa valeur de « protocole d'expérience concrète »<sup>6</sup> ; même si cette étude doit souffrir gravement de l'insuffisance dramatique des sources.

L'histoire du mouvement ouvrier-paysan est jalonnée de luttes sans fin, d'échec, de réussites partielles. « Histoire à peu près impossible à écrire »<sup>7</sup>. Comme l'indique J. Rancière, de ses militants nous ne savons rien ; la plupart des dirigeants eux-mêmes passeront leur vie dans l'anonymat, « parfois émerge le nom... du dirigeant d'une grève, de l'organisateur d'une éphémère association... du rédacteur d'un journal sitôt disparu »<sup>8</sup>. Qui sont-ils, que représentent-ils ? Pourquoi ces événements qui auraient pu nourrir les recherches des historiens ont-ils été enfouis ?

---

3. Walter Rodney : *A history of the Guyanese working people 1881-1905*. The Johns Hopkins Univ. Press, 1981. Arthur Lewis : *Labour in the West Indies : the birth of a workers' movement*. 1939. Rééd. New Bacon, 1977. Zin Henry : *Labour relation and industrial conflict in Commonwealth Caribbean countries*. Trinidad, 1972. Pour une synthèse récente : *Labour in the Caribbean*, Edit. by Malcolm Cross et Gad Heuman. Warwick Univ. Caribbean Studies, 1988.

4. P. Chamoiseau : *Texaco*. Gallimard, 1992, p. 115. « Tu dis "l'Histoire", mais ça ne veut rien dire, il y a tellement de vies et tellement de destins, tellement de races pour faire notre seul chemin. Toi tu dis l'Histoire, moi je dis les histoires », p. 102.

5. Même si de nombreux articles rappellent que l'action socialiste s'inspire de la lutte de classes et non de celle de races. Mais, comme le souligne H. Bangou, « il n'y a pas seulement antagonisme ouvriers/patrons locaux, mais aussi antagonisme métropole/colonie... Cet antagonisme là n'est entrevu, ou affirmé avec force par aucun Parti... » In : *Une tentative d'appréciation historique de l'Entente capital-travail de Légétimus*, OMC. PAP (p. 32). Ces luttes prennent une coloration différente suivant la formation sociale : voir par exemple Michelle Labelle : *Idéologie de couleur et classes sociales en Haïti*. Presses univ. Montréal, 1983. – Cuba : Carlos Moore : *Castro. The Blacks and Africa*. Ucla Press. Los Angeles, 1988. – Michèle Guicharnaud-Tollis : *L'émergence du Noir dans le roman cubain du XIX<sup>e</sup>*, l'Harmattan, 1991. – Pour une présentation générale : Balibar-Wallerstein : *Race, nation, classe. Les identités ambiguës*. La Découverte, 1990.

6. Althusser : *Pour Marx*, Maspero, 1966. « ... toute la pratique politique de l'histoire du mouvement socialiste et communiste constitue un réservoir inépuisable de "protocoles d'expériences" concrètes... » p. 113. Cette volonté de restitution explique et justifie l'importance des citations.

7. L. Febvre : Une question d'influence : Proudhon et le syndicalisme des années 1900-1914. In : *Pour une Histoire à part entière*, SEVPEN 1962, p 772-786. Actualité de la remarque de L. Febvre « Cette histoire apparaît aujourd'hui à peu près impossible à écrire – de par la nature même et l'état de dispersion des documents – et qu'on ne prend d'ailleurs aucune mesure pour en rendre un jour l'élaboration possible » 781 note 1.

8. J. Rancière : *La nuit des prolétaires, op. cit.*, p 8. La situation est encore plus grave dans les colonies où la conservation de la documentation est plus difficile et son organisation plus tardive ; de plus, à la Guadeloupe, les principaux dirigeants socialistes sont tous issus de milieux modestes.

L'Histoire ne retient généralement que la « série des événements réalisés, oblitérant les possibles avortés ». L'étude attentive du passé doit nous permettre de « retrouver des alternatives qui, à un moment donné, étaient possibles dans la mesure où certaines des solutions qui finalement échouèrent, ou furent assassinées, ne sont pas mortes sans laisser des traces »<sup>9</sup>. Ce sont ces traces que nous avons voulu retrouver, restituer.

## I. LE CONTEXTE ECONOMIQUE ET POLITIQUE

L'exploitation du Centre de Zévallos par un syndicat paysan-ouvrier ne résulte pas d'une tentative de mise en pratique d'un projet socialiste ; le surgissement de cet événement inattendu s'inscrit dans un contexte économique et politique particulier.

### *L'usine Zévallos et ses annexes*

L'usine Zévallos sur le territoire du Moule, était primitivement une des deux premières usines centrales construites en 1844 par la Compagnie des Antilles. Créée par l'ordonnance royale du 2 février 1844, la Compagnie avait tout de suite montée deux usines en Guadeloupe ; l'une au Moule (Zévallos), l'autre sur les terres de l'habitation Marly (Sainte-Anne) dont le propriétaire était le comte de Chazelles, actionnaire de la Compagnie. Elle expérimentait à côté d'autres, l'idée d'une « régénération industrielle complète » de la production sucrière coloniale. En fait le véritable initiateur du mouvement était Paul Daubrée, avec ses deux usines, Acomat à Moule et Duval à Petit-Canal. Cette « révolution sucrière » reposait sur deux idées forces :

- une « séparation absolue de l'agriculture et de l'industrie » ;
- une « centralisation industrielle » de la fabrication du sucre dans quelques grandes usines centrales traitant les cannes des habitations adhérentes.

Daubrée introduisait ainsi une division nouvelle du travail entre culture de la canne par les colons et fabrication du sucre par des industriels métropolitains ; en effet, la situation d'endettement des habitants ne leur permet pas de réaliser ces importants investissements. Daubrée les invite à faire appel aux capitaux extérieurs : « Réunissez-vous, agglomérez vos produits, appelez chez vous le spéculateur, l'industriel métropolitain », idée nouvelle par rapport au modèle de l'habitation-sucrierie du Père Labat qui était à la fois une unité agricole et industrielle, cultivant ses cannes, les traitant elle-même et ne traitant que ses cannes<sup>10</sup>. Il faisait émerger une forme nouvelle de l'organisation sociale.

L'usine centrale de Zévallos traitait les cannes de huit habitations adhérentes : Saint-Jean, Sainte-Catherine, Saint-Quentin, La Guillotière,

---

9. Dockès-Rosier : *L'Histoire ambiguë*. P.U.F., 1988, p. 201-202. « *A posteriori*, les chemins suivis par l'histoire apparaissent clairs parce que l'on ne repère jamais que la voie qui a été suivie, non toutes les possibilités alternatives qui existaient et qui sont mortes à jamais », p. 14.

10. ANSOM Guadeloupe 149 (974). Lettre du gouverneur au ministre, 12 juillet 1845. - Paul Daubrée : *La question coloniale au point de vue industriel*, 2<sup>e</sup> édit. Rennes, 1843 (1<sup>re</sup>

Bellevue, Jalousie, Léteil, Bellemare<sup>11</sup>. Mais entre 1873 et 1884, par acquisition d'habitations plus ou moins en difficultés, un vaste domaine de plus de 1 240 hectares s'était constitué autour de l'usine :

1873, acquisition des mains de M<sup>me</sup> Vve Zévallos du terrain sur lequel était bâtie l'usine et ses dépendances. Le terrain avait été concédé à l'ancienne C<sup>ie</sup> des Antilles, remplacée finalement par Meugniot et S.A. Duchassaing fils, fabricants de sucre associés. Les acquéreurs s'obligeaient à régler une « créance évaluée à 22 000 Frs » due à Auguste Duchassaing et à recevoir à l'expiration du bail de l'habitation Zévallos (et pendant 15 années) les cannes de cette habitation aux mêmes conditions que celles de l'adhérent le plus avantagé sans qu'elles puissent être inférieures à 6 kg de sucre bonne quatrième net de tous droits et retenues pour 100 kg de cannes.

1874, acquisition de l'habitation sucrière dite Monarchie Nouvelle, d'une contenance de 426 hectares, par adjudication sur poursuites en saisie immobilière, à la requête de C. Meugniot et S.A. Duchassaing fils, dirigées contre les héritiers Favreau. La propriété est adjugée moyennant le prix de 16 000 Frs.

1879, habitation sucrière La Guillotière ou Pombiray, 119 hectares 53 ares 36 centiares, acquise des mains de Amédée Le Mercier de Pombiray, au prix de 111 937 Frs 98, par la société en nom collectif C. Meugniot et S.A. Duchassaing.

1881, habitation sucrerie Belleplaine, d'une contenance de 425 ha, acquise des mains de M<sup>me</sup> Vve Gaugy-Bullock par S.A. Duchassaing.

1882, habitation Saint-Jean, (Moule) d'une superficie de 111 ha 96 a, vendue par Henri Drevetton à Stanley Auguste Duchassaing.

1884, habitation sucrerie Biendésirée (Saint-François) d'une contenance de 156 ha 36 a acquise des mains de Saint Clair Collin de La Roncière, au prix de 184 192 Frs 30 par S.A. Duchassaing.

Ainsi se trouvait constitué, en moins d'une quarantaine d'années, au profit de l'usine, un vaste domaine agricole, et recrée l'unité de production agricole et industrielle sur la séparation de laquelle reposait la « révolution industrielle » de Daubrée. Le maître d'œuvre de ce patient rassemblement de terres était Stanley Auguste Duchassaing de Fontbressin que les actes présentent comme « manufacturier ».

S'agit-il d'une figure emblématique du colon ?

A vrai dire non, on peut invoquer le témoignage des contemporains.

Rosemond de Beauvallon (1819-1903), dans un roman significativement intitulé *Hier ! aujourd'hui ! demain ! ou les agonies créoles*, roman

---

édit., 1841). – Josette Faloppe : *Le problème sucrier en Guadeloupe dans la deuxième moitié du XIX<sup>e</sup>, 1815-1860*. – Alain Buffon : *Monnaie et crédit en économie coloniale. Contribution à l'histoire économique de la Guadeloupe 1635-1919*. B-T. 1979. Livre 2, chap. 2. – C. Schnakenbourg : *Histoire de l'industrie sucrière en Guadeloupe aux XIX<sup>e</sup> et XX<sup>e</sup> siècles*. T.1 « La crise du système esclavagiste (1835-1847) ». L'Harmattan, 1980.

11. Nous espérons publier bientôt une monographie de Zévallos basée sur un dépouillement minutieux des notaires de Guadeloupe ainsi que des hypothèques. Nous résumons succinctement les quelques étapes sans renvoyer aux nombreuses références. Nous remercions le Directeur des Archives ainsi que le personnel qui ont grandement facilité nos recherches.

de mœurs coloniales publié en 1885, met en scène une des plus grandes familles de l'île, le mouvement industriel de la décennie 1860 a « quelque peu changé la position » des de Temicourt ; « les nombreuses habitations qu'elle possède encore et la pension considérable que lui fait la Compagnie des Usines réunies contribuent à la laisser dans cette illusion » (qu'elle est toujours riche). « La vérité est qu'elle est ruinée... Comme le révèle un intermédiaire à la fille aînée de la famille, la marquise » doit plus d'un million à la Compagnie, et si une liquidation était faite en ce moment, votre famille, serait réduite à la plus affreuse des misères<sup>12</sup>.

Jules Ballet (1825-1904) est également un créole ; le tome 1 de son *Histoire de la Guadeloupe* est publié en 1894 ; il évoque non sans nostalgie l'ancien monde colonial dont il veut conserver la mémoire<sup>13</sup>.

Par contre le Dr Corre est un métropolitain ; il séjourne à la Guadeloupe et observe le colon avec une irritation mal dissimulée ; il déplore « l'immixtion de l'élément colonial dans nos propres affaires, (sa) prépondérance dangereuse... au sein du ministère de la marine » ; interventions politiques qu'expliquent les difficultés économiques ; le Dr Corre nous montre, en effet, le colon « ruiné par son entêtement à poursuivre un système exclusif d'anciennes cultures » qui, avec la main-d'œuvre libre et la concurrence étrangère, ne sont plus suffisamment rémunératrices. Dans un premier temps les habitations sont absorbées par l'usine ; ces usiniers vont « multiplier les efforts pour soutenir la concurrence contre la betterave et les sucres étrangers ».

Résumons : ces auteurs signalent l'ampleur du mouvement : l'habitation devient propriété de l'usine et l'ancien propriétaire y reste parfois comme gérant ; l'affaiblissement si non l'élimination politique des classes conservatrices ; le rôle politique<sup>14</sup>, l'influence économique et sociale des grands propriétaires diminuent au profit des usiniers. Peut-on dire que cette évolution introduit un facteur de désagrégation dans le « front de classe » du patronat capitaliste ? elle fait naître en tous cas, entre ces catégories étroites et dirigeantes, la possibilité de graves conflits d'intérêts.

---

12. Rosemond de Beauvallon : *Hier ! aujourd'hui ! demain ! ou les agonies créoles*. Roman de mœurs coloniales. Coulommiers, 1885 p. 49-50. Arthur Duplessis, sorti premier de l'école polytechnique, ne trouve pas à s'employer dans aucune des usines de la colonie « la mode était déjà de préférer aux créoles tout rendus sur les lieux, les Européens qu'on faisait venir à grands frais de la métropole et de l'étranger ».

13. Voir la Préface de *L'Histoire de la Guadeloupe* de Jules Ballet (1894) : « Nous avons essayé de faire revivre... l'ancien monde colonial, aujourd'hui bien mort... heureux si nous réussissons à conserver la mémoire des colons, nos aïeux. »

A. Corre : *Nos créoles*, Paris 1890, 2<sup>e</sup> édit. p. 6, 21-22 ; « le créole blanc lutte avec énergie, intelligence, appelant à son aide le secours de la science. Il luttera jusqu'au bout sans désespérance. Je ne vois rien de plus admirable que cette constance, non dérivée de la routine, mais au contraire, cherchant un appui de toutes les ressources de l'industrie », p. 143-144.

J Faloppe donne des exemples de colons ayant monté des usines centrales. In : *Le problème sucrier en Guadeloupe*, op. cit.

14. « Depuis 1871, et particulièrement depuis que la III<sup>e</sup> République a été établie définitivement, la souveraineté intérieure du créole a commencé à fondre ; son prestige à l'extérieur a pâli. La raison en est que la République l'a compris dans les forces qu'il s'agit d'annihiler ; et qu'elle a fait son possible pour s'en passer ». Rosemond de Beauvallon, op. cit.

Emmanuel, Stanley, Auguste, Duchassaing de Fontbressin (1847-1893) est un créole de vieille souche, mais c'est un républicain modéré, il sera le colistier de Schoelcher lors des élections législatives de 1871<sup>15</sup>. Il a épousé en 1874 Catherine, Amélie de Chazelles, issue d'une autre grande famille créole. Propriétaire des usines Zévallos et Duchassaing au Moule, il a adopté une stratégie d'alliance avec le capital métropolitain ; il fait partie du petit nombre de ceux qui « ont échappé au naufrage, c'est-à-dire aux griffes du Crédit foncier »<sup>16</sup>.

Le 17 mai 1881, Charles Meugniot coassocié de S.A. Duchassaing, lui céda la part lui revenant dans l'usine Zévallos et dans les propriétés en dépendant de sorte que Duchassaing devenait seul propriétaire de l'ensemble des immeubles. Cette cession avait été consentie, moyennant entre autres charges, celle de payer à la société du C.F.C., les créances reposant sur ladite usine et les annexes.

S.A. Duchassaing décédait le 22 novembre 1893, laissant une veuve et quatre enfants mineurs. Après bien des avatars, le Centre était devenu en 1894, à la suite de l'expropriation de l'usine par le Crédit Foncier Colonial (C.F.C.), propriété de la société en nom collectif Duchassaing frère et sœurs, constituée le 26 novembre 1894. Le prix principal pour l'usine et les habitations en dépendant s'était élevé à 441 500 Frs. Au moment de cette adjudication les différents prêts consentis aux précédents propriétaires ont été unifiés et cela sans dérogation ni novation aux droits, actions et hypothèques du C.F.C. ; la totalité du prix dû par la société Duchassaing frère et sœurs a été attribuée au C.F.C. ; l'usine et ses annexes ont été entièrement purgés de tous privilèges et hypothèques autres que ceux du C.F.C.

En 1901, la société Duchassaing frère et sœurs n'ayant pas acquitté son prix d'acquisition converti en prêt par l'adjudication, le C.F.C., à qui était dû 510 000 Frs, décidait d'exproprier l'usine et ses dépendances<sup>17</sup>. Comme les autres (propriétaires d'habitations), « à leur tour ils (les usiniers) ont été atteints ». Usine et habitations ont sombré<sup>18</sup>.

### *Une usine à la dérive*

En ce début de siècle, la colonie connaît une situation économique difficile. La chute des prix, lors des ventes successives, montre bien la

---

15. L. Abenon : « L'installation du régime républicain 1870-1878 », *L'Historial*, t. IV, 1980. Finalement Schoelcher ayant été désigné dans plusieurs circonscriptions de France, le Comité Duchassaing choisira Auguste Rollin, maire de Vieux-Habitants et conseiller général comme nouveau colistier. Duchassaing ne sera pas élu, mais il obtiendra 1 637 voix au 1<sup>er</sup> tour et 2 074 au second, soit 682 voix de moins que Rollin qui sera élu avec Melvil-Blancourt.

16. A. Corre : *Nos créoles, op. cit.*, p. 21-22.

17. Banque de la Guadeloupe : C.R. de l'exercice 1900-1901. « ...il faut bien reconnaître qu'on avait imprudemment consenti à quelques usines des prêts exagérés et qu'on avait tenté en essayant l'impossible... le sauvetage de deux entreprises condamnées à disparaître, écrasées par leurs charges et leurs frais généraux... la société des sucreries du Port-Louis, qui exploitait l'usine Beauport et la société Duchassaing frère et sœurs, propriétaire des usines Zévallos et Duchassaing ». Sous la dénomination Duchassaing frère et sœurs se trouvent englobées les deux sociétés « Duchassaing frère et sœurs » et « Agricole de Sainte-Anne », qui en fait n'en forment qu'une seule.

18. A. Corre, *op. cit.*, p. 143-144.

dévalorisation du capital suite aux grandes crises sucrières du XIX<sup>e</sup> siècle. Avec la baisse du prix des sucres, l'application du régime issu de la Convention de Bruxelles qui faisait disparaître les primes accordées à l'industrie sucrière, la « sucrerie coloniale à qui il ne restait que la détaxe de distance, très inférieure à ses frais de transport... (est) profondément atteinte »<sup>19</sup>. En 1904 le commerce de l'île est ramené à 26,2 millions, chiffre voisin de celui de 1848.

La plupart des usines sont très largement endettées auprès de la Banque de la Guadeloupe, banque d'émission qui prête à court terme sur récolte pendante (c'est-à-dire sur la récolte en cours de maturité), pour assurer le financement de la campagne sucrière ; mais surtout auprès du Crédit Foncier Colonial.

Le C.F.C. avait été créée en 1860 pour fournir aux colons les sommes nécessaires à la construction de sucreries ou au renouvellement et à l'amélioration de l'outillage des sucreries existantes. Ces prêts étaient garantis par une hypothèque sur l'immeuble et par la colonie. Aux termes de la Convention de 1863, la Colonie s'obligeait à garantir éventuellement chaque année à la Société une somme égale à 2,5 % du montant des obligations émises en représentation des prêts réalisés dans le pays. En 1886 le minimum des prêts sera porté de 10 à 20 millions de Frs et la garantie de 250 000 à 500 000 Frs.

Mais ces emprunts sont onéreux ; les taux d'intérêts sont élevés ; s'accumulant avec le principal, ils finissent par absorber tout le revenu des récoltes. Pour assurer la poursuite annuelle de la culture et de la fabrication, c'est toujours à l'emprunt qu'il faut recourir. La baisse des prix du sucre, la crise qui se prolonge ne permettent plus aux débiteurs de se libérer. Ils seront expropriés par le C.F.C. qui deviendra ainsi, faute d'enchérisseur, adjudicataire de la plus grande partie des immeubles ; il réclame alors à la colonie la différence entre le prix d'adjudication et le montant du prêt. En juin 1899 on estime à près de 5 356 000 Frs le montant des sommes ainsi versées à la société par la colonie.

Mais le C.F.C. rencontre une hostilité de plus en plus marquée au sein de l'assemblée locale. En 1894 puis en 1896 le Conseil général tente d'obtenir l'annulation des Conventions de 1863 et 1886<sup>20</sup>. Il décide que la colonie concourrait aux ventes sur expropriation faites à la requête du C.F.C. quand ce concours paraîtrait présenter pour elle des avantages<sup>21</sup>.

1. C'est ainsi que le Conseil Général, en décembre 1901, suite à l'avis de la vente sur expropriation de l'usine Zévallos et de ses dépendances, décide de passer une Convention avec le C.F.C. Ce dernier s'engage à se porter adjudicataire de l'usine et de ses annexes, pour une somme ne

---

19. *Rapport Salinière* : « Origines et causes du mouvement gréviste du mois de février 1910 », *op. cit.* - Voir également Chemin-Dupontès : *Les Petites Antilles. Etude sur l'évolution économique*, Paris, 1909.

20. Conseil général, Guadeloupe. S.O. 1895 : Cicéron rappelle qu'à la suite de la transformation du C.F.C. devenu un organisme purement agricole et industriel, le Conseil, à une très grande majorité, a décidé le 30 novembre 1894, qu'une action en déchéance serait introduite ; il reproche à l'administration le « long retard apporté à l'exécution des volontés » de l'Assemblée.

21. Selon Souques rapporteur des dépenses la décision remonte à 1890 (C.G. Guad. S.O. de 1901). Cicéron conseiller général dénonce en 1894 à propos de la vente des centres



pouvant excéder le montant de sa créance qui s'élève à 510 000 Frs. La colonie s'oblige à acheter et le C.F.C. à lui vendre, aussitôt après l'adjudication, lesdites usine et habitations.

En outre le C. F.C. se charge d'enlever, de fabriquer et de réaliser la récolte de 1902 pour le compte de la colonie et d'entretenir les cultures des cinq habitations jusqu'à la remise des lieux au domaine. Il sera établi un compte courant et d'intérêt à 5 % l'an<sup>22</sup>.

Finalement la créance du C.F.C. va s'élever en principal et intérêts, calculés pour une période de dix ans et payables par annuités fixes, à la somme de 833 485 Frs. Un acte administratif intervient le 30 avril 1902 pour consacrer l'acquisition de l'usine et des habitations. Malheureusement, la campagne sucrière 1901-1902, malgré des prévisions optimistes, se traduit pour Zévallos, par une perte de 176 558 Frs 84. La perte est due, compte tenu des « beaux bénéfiques » réalisés dans les autres usines, à des « fautes » commises dans l'enlèvement de la récolte<sup>23</sup>, la récolte n'avait pas dépassé 18 000 tonnes.

2. Après l'échec de plusieurs tentatives de revente en adjudication ou de gré à gré<sup>24</sup>, Raphaël Wachter, conseiller général, propose en août 1902, conjointement avec un de ses amis, M. J.B. Tessonneau, de racheter le centre d'abord pour 150 000 puis 175 000 Frs. La Commission coloniale demande 212 000 Frs. « Après quelques pourparlers », M. Wachter rachète seul le centre, en septembre 1902, 212 000 Frs ; 20 000 Frs payable comptant ; le solde en 10 annuités au taux de 5 % l'an et une garantie hypothécaire sur une propriété valant 30 à 40 000 Frs<sup>25</sup>.

---

de Zévallos et Duchassaing un accord entre le C.F.C. et les anciens propriétaires, auquel il a été fait une remise de 50 % de la dette ; le C.F.C. s'étant réservé de se retourner contre la colonie et de lui réclamer le montant de la garantie coloniale pour se couvrir de la perte du solde de la dette s'élevant à 600 000 Frs. Ceci témoigne d'un climat hostile au C.F.C. (C.G. Guad. S.O., 1894).

Sur le C.F.C. voir Alain Buffon : Monnaie et crédit en économie coloniale ; op. cit. Livre 2, chap. 2.

22. Conseil général, Guadeloupe. Session ordinaire, 1901. Vente de l'usine Zévallos. E.Souques, rapporteur des dépenses.

23. C.G. S.O. 1902. M. Aristie rapporteur « L'administration du centre par le Crédit foncier pour le compte de la colonie, a été désastreuse pour la caisse locale ». – Voir également C.G. Guad. S.O. 1905 : Rapport de la Commission financière sur les affaires diverses. M. Wachter, rapporteur : « ... Il ne nous appartient pas de relever les fautes qui ont été commises dans l'enlèvement de cette récolte, mais elles ont été considérables si nous en jugeons par le mauvais résultat d'une part, et d'autre part par la comparaison avec les autres usines qui, toutes, ou à peu près, ont laissé d'assez beaux bénéfiques cette année-là ».

24. Souques avait souligné, lors de la session de 1901, les difficultés qu'il y aurait à trouver un acquéreur. « Cette usine passait 45 millions de kg de cannes. Elle est réduite à n'en passer cette année que 15 millions ». Ces livraisons sont insuffisantes pour rentabiliser l'usine... « avec les bas prix du sucre, 22 Frs les 100 kg (les plus bas prix payés jusqu'à ce jour – le cours le plus faible avait été de 26 Frs en 1895) ». Sur ces 22 Frs « vous avez à donner aux raffineurs, de 50 cent. à 1 Fr de prime, pour la nuance 50 cent. de plus, et ce, pour le n° 3, (mais pour le sucre titrant 95, c'est 60 centimes), déductions ramenant le prix à 20 Frs 40 cent. Croyez-vous qu'avec ce prix, vous pourrez trouver acquéreur ? ». C.G. Guad. S.O. 1901. En fait plusieurs offres vont être faites (offre de 175 000 Frs comptant de MM. Borel ; une de 325 000 Frs de M. Desgrange qui offrirait 32 500 Frs comptant et le solde en 10 annuités) ; pour des raisons diverses il n'y sera pas donné suite. Voir C.G. S.O. de 1902.

25. Répondant à certaines critiques sur les conditions de la vente (« le bruit a circulé que la vente... cachait un petit Panama ») R Wachter affirmait « Je puis... déclarer sans vanité, que j'ai rendu service à mon pays, en exposant le peu d'argent que j'avais pu gagner à la sueur de mon front... Que serait, en effet, sans moi le centre de Zévallos... ? » « le pays ne

Raphaël Wachter (1857-1914) est un « blanc-pays » ; conseiller municipal de PAP et conseiller général, il siège parmi les élus socialistes. Il voulait faire de Zévallos « une grosse distillerie agricole qui pourra mettre les terres des cinq propriétés en valeur et donner, par ce fait, du travail aux cultivateurs ». Il reçoit, pour ce faire, l'autorisation de vendre le gros matériel qui ne lui est pas nécessaire.

Il n'avait envisagé l'exploitation de ce centre sucrier qu'au moyen de la distillation de ses produits agricoles, parce que le bruit s'était répandu que Zévallos, privé de ses ouvriers, devait disparaître comme usine à sucre. « Mais dès que l'établissement fut en ma possession, je reconnus que le bruit était erroné et j'estimais la population vivant autour de ce centre d'une densité suffisante pour la production annuelle de vingt millions de kg de cannes »<sup>26</sup>.

M. Wachter exposera lui-même, lors de la Session ordinaire de 1905, qu'il ne va pas trouver auprès de la banque « l'appui financier qu'il était en droit d'espérer ». La Banque était « mal disposée » à son égard dira sobrement E. Daubé<sup>27</sup> ; à cause d'un « rapport ultra fantaisiste » d'un expert agricole de cet établissement, précisera M. Wachter. Une avance de 25 000 Frs qui lui était indispensable lui a été refusée. La récolte de 1903 va pourtant être belle ; « pas une seule canne ne resta sur pied », le sucre très beau, fut classé n° 2 comme nuance, alors que la nuance type n° 3 s'obtient rarement dans la colonie.

C'est alors que M. Courcelle, le directeur de la banque, revenu apparemment à de meilleurs sentiments, lui propose, en mars 1903 « alors que l'usine était en pleine marche », d'acheter une propriété bordant les terres de l'usine. La propriété, exploitée par la banque allait, visiblement cette année-là, lui laisser des pertes assez sensibles. M. Courcelle promet alors de l'aider ; « Poursuivez votre œuvre ; vous pouvez désormais compter sur le concours de la banque ». Ces engagements ne seront pas tenus ; « ce qu'il avait désiré, c'était se débarrasser d'une habitation qui était une sangsue pour son établissement ». Seul un prêt agricole de 12 000 Frs lui sera accordé<sup>28</sup>.

En août, le directeur p.i. de la banque, M. Ravel, avise le gouverneur de la Guadeloupe que son Conseil d'administration, considérant « qu'il y va de l'intérêt général d'aider au relèvement » de Zévallos, est disposé à

---

peut tirer que des avantages des capitaux que j'ai exposés. Tout le monde sait que les capitaux se retirent du pays, que l'argent n'y reste pas.» (C.G. Guad. S.O. 1902.).

26. C.G. Guad. S.O. 1905. Septième séance, 9 novembre 1905. – Voir également les articles de Raphaël Wachter dans *L'Emancipation* des 23 et 30/09/1904, 7/10/1904, 4/11/1904, 15/06/1906.

27. E. Daubé déclare, lors de la session de 1904, « Après 1902, cette usine fut vendue à un industriel qui tenta de relever ce centre ; mais les circonstances furent contre lui et il fut dépossédé par des manœuvres que je n'ai pas à rappeler. Les petits planteurs ont conservé de lui un bon souvenir, car il avait tenté de démocratiser le sol en louant la terre à 1 Fr par hectare pour l'année ». C.G. Guad. S.O. 1904. – Voir également le rapport de la commission financière sur les affaires diverses à la S. O de 1905, M. Wachter, rapporteur, expose ses démêlés avec la Banque.

28. C.G. Guad. S.O. Septième séance, 9 novembre 1905. M. Wachter : « j'étais à ce moment-là sans ressources pour faire face à mes engagements. J'avais... des disponibilités considérables chez mes commissionnaires de France, mais ces (fonds) ne pouvaient selon l'usage, me revenir qu'à la complète réalisation de ma récolte sur les marchés de France, c'est-à-dire vers le mois de septembre ».



Emmanuel Daubé (1864-1923).

consentir à M. Raphaël Wachter un prêt de 50 000 frs sur cession de la récolte pendante des habitations du centre. Ce prêt suffira strictement pour l'entretien des cultures, la mise en état de l'usine et la commande des approvisionnements nécessaires pour la fabrication. M. Wachter ne pourra pas distraire la moindre somme en faveur de ses créanciers. Il demande donc que la colonie s'engage à ne pas exiger le terme de 27 000 frs dû prochainement sur le prix d'acquisition de la propriété et à ne prendre aucune mesure à raison du règlement de ce terme tant que la Banque n'aura pas été entièrement remboursée de ses avances en capital et intérêts.

Selon lui, l'usine Zévallos pourra passer, pour la campagne qui s'ouvre, au minimum 9 000 tonnes de cannes, y compris celles des colons, locataires adhérents et petits planteurs.

Les cannes au rendement de 8,50 pour 100 donneront 765 000 Kg de sucre à 25 frs (prix le moins élevé qu'on puisse supposer) soit 191 250,00  
En ajoutant 100 000 litres de tafia à 0.30 ..... 30 000,00  
Total : 221 250,00

La réalisation sera (sans compter la prime de change ristournée aux usiniers), en admettant qu'il soit laissé 6 % pour frais de fabrication et paiement des cannes, 132 750,00.

Il restera un solde disponible de 88 500 Frs, insuffisant pour rembourser le prêt de la Banque et régler le terme renvoyé.

Pour éviter toute déception, les calculs avaient été faits sur des bases les plus faibles possibles. En effet normalement Zévallos devait broyer 10 000 tonnes de cannes ; le prix de 25 Frs, hypothèse basse retenu pour la réalisation des sucres, serait, si par extraordinaire il se réalisait, « un vrai désastre pour notre industrie ».

En réalité, le prêt était insuffisant pour faire tourner l'usine ; M. Wachter dut avancer sur ses ressources propres 54 200 Frs.

A la suite de l'effondrement des prix dû aux conséquences de l'application de la Convention internationale de Bruxelles, la campagne 1904 s'annonce difficile<sup>29</sup>. Le gouverneur de la Loyère prend alors l'initiative d'une réunion avec la banque, les principaux usiniers et les représentants autorisés des travailleurs organisés. De cette conférence devait sortir ce que l'on a appelé l'Accord du 1<sup>er</sup> mars 1904. Aux termes de cet accord, la banque, sans tenir compte du quantum primitivement fixé aux industriels sur leurs traites documentaires, devait assurer les avances nécessaires pour enlever la récolte sur pied et procéder aux travaux d'entretien de la récolte suivante.

La banque va se dérober, elle va ramener le quantum de Zévallos de 73 % à 55 % et désigner le 7 avril un représentant pour suivre les opérations d'enlèvement du solde de la récolte. Le 12 avril elle fait rendre une

---

29. La Convention de Bruxelles a commencé à fonctionner au commencement de septembre 1903. Son application eut pour effet, pour conséquence immédiate de faire perdre aux producteurs coloniaux 10 Frs 50 par sac de sucre, ce qui entraînait pour la Guadeloupe un déficit annuel d'environ 4 millions sur l'ensemble de sa production. *L'Emancipation* 11/11/1904. A moyen terme les effets de la Convention seront favorables.

Le vicomte Armand de la Loyère gouvernera la Guadeloupe de décembre 1902 à octobre 1905.

ordonnance de prise de séquestre. Selon R. Wachter, qui avait reçu de la banque une somme globale de 50 000 Frs, au moment de la prise de séquestre, sa situation était la suivante :

« Balance à mon crédit sur mon compte général : ..... 3 264, 22  
Versé sur mes obligations sur cession de récoltes ..... 13 469,66  
Recettes réalisées par la banque avec des produits : sucre, tafia, mélasse, entièrement fabriqués par moi, et non entièrement vendus au moment du séquestre : ..... 23 825,72.  
Marchandises d'approvisionnement fournies par la banque pour faciliter l'enlèvement de la récolte de 1904, reprises et revendues par mes soins : ..... 8.000,00  
Reste dû : ..... 1 441,00 »

Face à ces 1 441 Frs restant à payer, il avait 40 000 litres de sirop de second jet à convertir en tafia, 400 tonnes de cannes lui appartenant, et le bénéfice industriel qu'il devait tirer de 1 000 tonnes de cannes des adhérents et petits planteurs de l'usine restant à fabriquer. Notations intéressantes que nous avons tenues à citer parce qu'elles font bien voir les imbrications de la banque et de l'usine<sup>30</sup>. Le séquestre dura un mois et demi. Le 27 mai, la banque remettait l'usine au service des Domaines.

Reste à rechercher la pensée secrète qui faisait agir la Banque. R. Wachter explique le comportement de la Banque, d'abord, par le désir de donner satisfaction à un riche et influent client. « J'avais passé avec les travailleurs des conditions de travail excessivement libérales et ma disparition allait être un soulagement pour ce voisin-là ». Il va ensuite élargir la remarque à l'ensemble de ses ennemis de classe : « Tant d'affaires ! parce que j'avais donné la terre aux travailleurs à 1 Fr l'hectare par an, parce que j'avais eu une pensée démocratique. C'est parce que j'ai aidé des travailleurs qu'on m'a présenté comme un vil scélérat, comme un ennemi de cette population ouvrière à qui je m'étais entièrement dévoué<sup>31</sup>.

Sur poursuites en saisie immobilière pour défaut de paiement des annuités, la colonie se rend adjudicataire du Centre en octobre 1904. Elle n'avait touché sur Zévallos que l'acompte de 20 000 Frs et 28 444 Frs sur les ventes de matériel ; mais elle avait dû dépenser depuis la prise de séquestre jusqu'à la remise de l'usine au syndicat des travailleurs du Moule (juin 1904 à septembre 1905) la somme de 56 642 Frs 78, dont 47 309 Frs pour les frais de justice<sup>32</sup>.

---

30. C.G. S.O. 1906, intervention Wachter.

31. C.G. Guad. Septième séance, 9 novembre 1905, intervention de M. Wachter : « ... je dois rendre hommage à cet ouvrier, aussi honnête qu'intelligent, que j'avais pris comme directeur d'usine. Alors que la Banque a payé tous les autres employés, Blancs et Mulâtres, qui étaient sous les ordres de ce directeur, lui seul ne l'a pas été, parce qu'il est un Nègre et qu'on a trouvé exorbitant qu'un Nègre soit directeur d'une usine ».

32. C.G. Guad. S.O. 1906. Séance du 27 juillet 1906. M. Beauperthuy déclare « ... le lendemain de l'affaire qui lui avait donné Zévallos, je disais à (R. Wachter) qu'il avait en main le nécessaire pour atteindre les plus magnifiques résultats, à condition d'abandonner l'idée du système d'exploitation qu'il voulait appliquer dans ce centre agricole et industriel ». - Le Conseil adopte à l'unanimité une proposition portant décharge d'une somme de 10 000 Frs que M. Wachter reste devoir à la colonie.

### *L'irrésistible ascension du parti socialiste*

René Achéen a montré qu'à partir de 1870 « l'ordre colonial » est menacé, un ensemble de mesures vont transformer la société coloniale et permettre l'émergence d'« une colonie républicaine ». Situation originale, exceptionnelle, dans l'ensemble colonial français que cette combinaison d'une économie et une société qui conservent de nombreux traits de l'époque esclavagiste et d'une démocratie parlementaire<sup>33</sup>.

– « L'un des premiers actes du gouvernement de la République a été de rendre aux Français de la colonie la plénitude de leurs droits politiques » ; c'est ce qu'indique le gouverneur G. Couturier, aux habitants de la Guadeloupe, dans sa Proclamation rétablissant le suffrage universel du 1<sup>er</sup> octobre 1870<sup>34</sup>. Il s'exerce à tous les échelons de la vie politique, pour l'élection des conseils municipaux, des conseils généraux, des parlementaires ; mais ce sont les conseils généraux qui vont jouer le rôle politique principal. Les attributions du Conseil général avaient été élargies par le sénatus-consulte du 4 juillet 1866, « qui réalisa une véritable œuvre de décentralisation ». Ces importantes attributions en font « un véritable corps délibérant, la véritable représentation de la colonie »<sup>35</sup>. Les leaders ne s'y sont pas trompés. A gauche, c'est Légitimus qui affirme « le Conseil général, voilà la clef !... si nous voulons que notre situation change, c'est là, vers ce Conseil général qu'il faut diriger toute notre attention ». A droite, Souques « laisse aux Nègres de la colonie la représentation politique et les fonctions publiques », mais, dit-il, « je me réserve le Conseil général ».

– Le droit à l'enseignement primaire gratuit, puisque « avec le suffrage universel, il n'est plus permis à un citoyen de ne savoir ni lire ni écrire ». La décision de principe adopté en 1871 connaîtra quelques difficultés d'application ; encore en 1906, l'Union des Fédérations déplorait que, sur 24 00 enfants d'âge scolaire, 12 000 ne reçoivent pas « la moindre part de cet enseignement primaire qui doit cependant être laïque, gratuit et obligatoire »<sup>36</sup>.

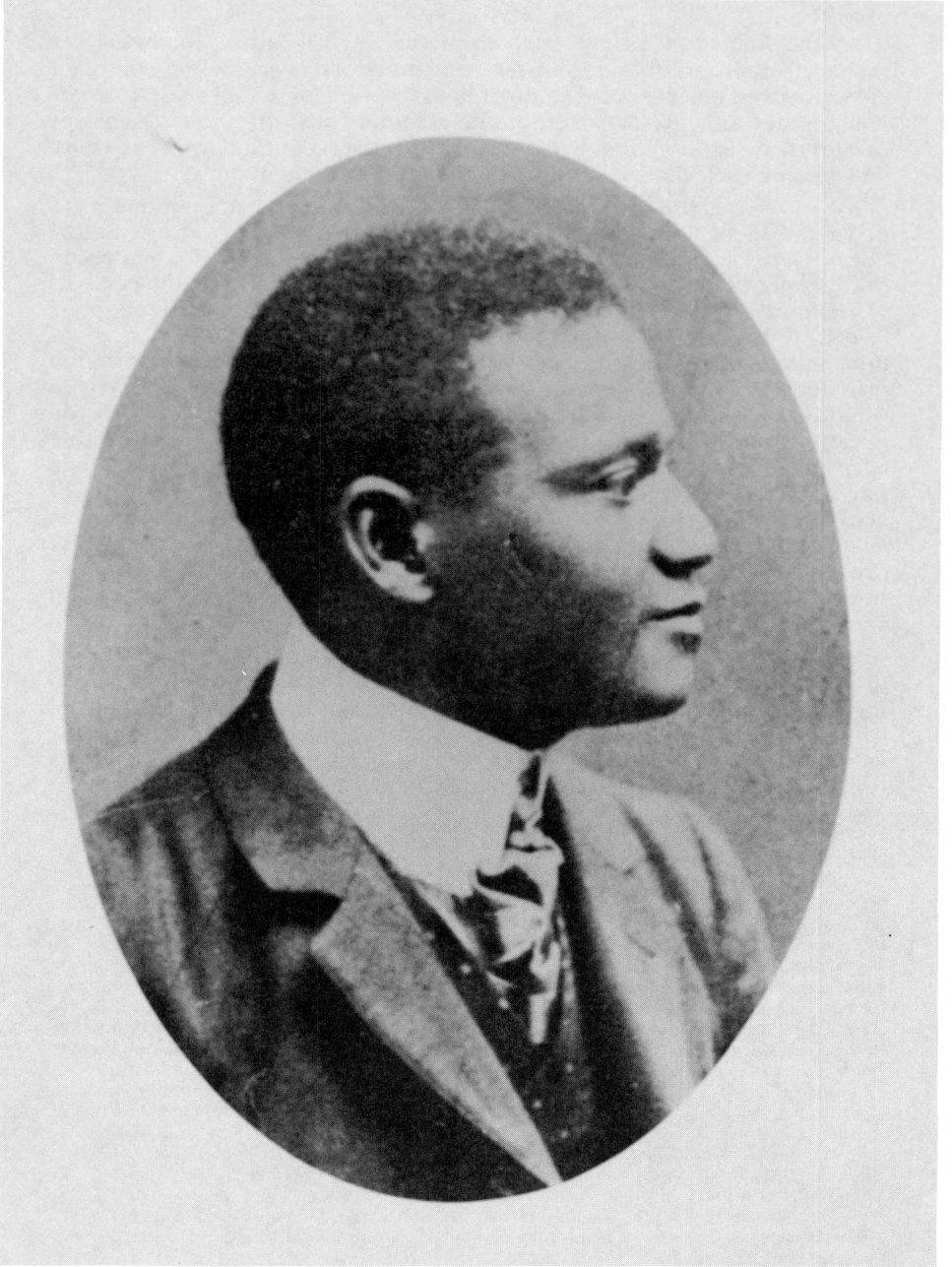
---

33. René Achéen : « Conflits des institutions républicaines françaises à la Martinique : les blancs créoles et la question du pouvoir (années 1870-1885) ». *Les Cahiers du Cerag*, n° 30. Martinique. « Les deux principes de base de la vieille société, la discrimination et le caractère élitiste de l'oligarchie (sont) menacés » (p. 37). – Le témoignage de Rosemond de Beauvallon « sous la triple influence de la venue du Crédit foncier, du développement des usines et du retour de la République, l'ancienne société coloniale s'est complètement transformée ». *Hier ! aujourd'hui ! demain !*, op. cit., p. 1. E. Terrée souligne que les Antilles font « figure d'exception » et s'interroge sur le fonctionnement réel de ces institutions. Introduction. Problèmes politiques et sociaux. In : *l'Historial*, t. IV, p. 303. J. Faloppe : Esclaves et citoyens. Les noirs à la Guadeloupe au XIX<sup>e</sup> siècle. B.T. Soc. Hist. Guad., 1992, chap. 3.

34. *Gazette officielle Guad.* 1/10/1870. J. Faloppe publie cette proclamation in : *Esclaves et citoyens*, Annexe 37, p 622-623. Voir également O. Lara : *La Guadeloupe dans l'Histoire*, op. cit., p. 268.

35. Achille René-Boisneuf : *Manuel du conseiller général des colonies*. Paris, 1922, p. 44-49. – *Les déclarations des leaders Légitimus*, in : *Le Peuple*, 19/8/1894 ; Souques in : *La Vérité*, 28 février-6 mars 1892.

36. « Les revendications du prolétariat guadeloupéen ». *L'Emancipation* du 14/09/1906. – « Faute de ressources nous ne pouvons ouvrir des écoles de hameaux,... et celles qui sont ouvertes sont très peu fréquentées... à cause de l'extrême misère de leurs parents ». A. Saverdat, « Rapport sur la situation générale du pays au nom de la Fédération socialiste ». *L'Emancipation* du 20/04/1906. – Selon J. Faloppe, le nombre d'enfants scolarisés dans les écoles primaires n'a pas évolué ; il tourne autour de 10 000. *Esclaves et citoyens*, op. cit., p. 438.



Hégésippe Légitimus (1868-1944).

Cependant, en 1881, tournant décisif, est inaugurée le lycée de Pointe-à-Pitre<sup>37</sup>.

Le principal bénéficiaire de ces mesures c'est la petite bourgeoisie de couleur, monde hétérogène, fractionné, difficile à cerner, Baudelot, Establot, Malemort la définissaient économiquement comme une classe qui vit d'une partie de la plus-value que lui rétrocède la classe capitaliste<sup>38</sup> ; l'activité économique de production ne constitue pas le fondement de sa richesse ; les fonctions administratives et politiques, les professions libérales prédominent. Le groupe occupe dans la société une place sans proportion avec son poids numérique du fait notamment de son instruction ; idéologiquement, il manifeste un « attachement sentimental et politique à la République » ; il est vrai que les avancées politiques aux Antilles ont toujours été le fait de gouvernements républicains ; la I<sup>re</sup> République avait aboli l'esclavage rétabli en 1802 ; la II<sup>e</sup> proclame à nouveau l'abolition et accorde l'élection d'un député au suffrage universel ; la III<sup>e</sup> institue une véritable « démocratie coloniale ». D'où une véritable « mystique de la République » qui conduira tous les leaders, quelque soit les divergences politique ou personnelle, à revendiquer l'assimilation<sup>39</sup>.

1. Le parti socialiste est créé en 1891 ; il acquiert très vite une large audience auprès des masses paysannes qui se reconnaissent en leurs dirigeants ; la diffusion des idées socialistes par la presse<sup>40</sup> est facilitée par les difficultés économiques dues à la crise. Le socialisme est la « doctrine des couchés les plus exploitées par leur position de classe (en tant que prolétariat agricole) et par leur race (en tant que Nègres) »<sup>41</sup>. L'Égitimus (1868-1944) prend la tête du mouvement. Observateur partial mais attentif, le gouverneur de la Guadeloupe le signale, à son ministre, dans un

---

Une bonne synthèse de l'histoire de l'école en Guadeloupe : Antoine Abou : *L'école dans la Guadeloupe coloniale*. Edit. Caribéenne, 1988.

37. « L'instruction secondaire touche un nombre restreint d'élèves ; elle va favoriser la montée d'une élite intellectuelle de couleur », J. Faloppe : *Esclaves et citoyens, op. cit.*, p. 440. C'est au lycée que, sous l'influence de Nobal, répétiteur à Carnot vers 1888, L'Égitimus va créer un « Comité de la Jeunesse républicaine socialiste ». Le 1er n° du *Peuple « organe révolutionnaire socialiste fondé par le Comité de la Jeunesse républicaine »* paraît à Pointe-à-Pitre le 14 juillet 1891. Sur le lycée Carnot voir le Livret du centenaire 1883-1983. LEP Carnot-CDDP, 1983.

38. Baudelot, Establot, Malemort : *La petite bourgeoisie en France*, Maspero, 1974. « Est petit bourgeois tout groupe social qui doit à la place qu'il occupe dans les rapports de production de bénéficier sous une forme juridique quelconque... d'une part de la plus-value extorquée par les capitalistes aux prolétaires. » (p. 156-157).

39. « Travailleurs, mon frère, tu ne dois pas oublier de quels jougs la République t'a délivré. Esclave hier, elle t'a fait libre et citoyen... Par le bulletin de vote, tu peux citoyen, collaborer, trop modestement je l'avoue, à ta libération... Ce bulletin de vote, c'est la République qui te l'a donné... et l'école laïque, c'est la République... » *Le Prolétaire*, 29/6/1910, cité in : Terrée : *Le mouvement...*, p. 271. – Voir l'échange de lettres entre Alexandre Isaac et Gerville-Réache (mai 1894) pour une action commune en faveur de l'assimilation in : O. Lara : *La Guadeloupe dans l'histoire* (1921), réédit. *L'Harmattan*, 1979, 315-316. – *L'Emancipation* du 14/09/1906 : Les revendications du prolétariat guadeloupéen : « Ce qu'il faut à la démocratie antillaise, c'est l'assimilation complète ».

40. La loi sur la liberté de la presse est du 29 juillet 1881 ; l'importance de la presse dans le combat politique est souvent signalée. Quand le *Peuple* est poursuivi pour outrages à magistrats, les socialistes en suspendent la publication et font paraître *Le Cri du Peuple, la Cravache, la Crucifiée* ; il y a aussi à partir de 1902 *l'Emancipation* de L'Égitimus ; le *Nouvel-iste* de Adolphe Lara. Voir Terrée in *L'Historial, op. cit.*, p. 332.

41. E. Terrée : *Les débuts du mouvement...*, *op. cit.*, p. 195. – Egalement cette observation d'un témoin : « L'entrée en scène de M.H. L'Égitimus devait modifier considérablement



rapport d'octobre 1894 : « On voit se former un 3<sup>e</sup> parti (à côté de ceux d'Isaac et de Gerville-Réache) qui, sous l'étiquette socialiste révolutionnaire, paraît vouloir grouper l'élément noir »<sup>42</sup>. Il s'appuie sur « une population composée en grande partie de prolétaires non affranchie par la petite propriété, mais travaillant pour la plupart sur de grandes agglomérations usinières »<sup>43</sup> : ouvriers, gens étrangers, gens casés, colons partiaires, mais également sur les petits propriétaires qui, vivant sur de petits lopins économiquement non rentables, sont contraints de rechercher des revenus complémentaires sur « les cartels terre-usine ». Le salaire, même s'il est devenu une rémunération typique, assure difficilement le minimum de subsistance<sup>44</sup>. Petites propriétés et plantations vivent « en symbiose », tantôt opposés tantôt mêlés<sup>45</sup>.

Même si ces populations rurales ne peuvent être traitées comme une masse indifférenciée de « prolétaires », elles constituent les classes d'appui du parti socialiste. Ce sont elles que défendent les socialistes. Ainsi Emmanuel Condo (1861-1932), maire de Baie-Mahault conseiller général, membre actif du parti socialiste, qui dénonce en 1899, le capital « implacable et souverain, dupeur et oppresseur » ; il se fait le défenseur des « ouvriers agricoles et industriels, ces esclaves du salariat qui attachés à la glèbe, suent, peinent, pour grossir les dividendes des actionnaires, pour augmenter le profit déjà si considérable de l'usiner » ; mais également des petits propriétaires : certains sont d'ailleurs issus de cette couche de colons partiaires « hommes sobres et modestes, malgré l'âpre égoïsme bourgeois, (ils) arrivent à réaliser quelques économies. Ils achètent des propriétés, deviennent par suite indépendants ». Mais une fois les grandes usines à sucre introduites, « les conditions économiques des petits propriétaires se modifient à leur complet désavantage. Ils perdent, pour la

---

la politique locale... ; de pure race noire (il) concrétisait les aspirations de la classe non arrivée encore et la plus nombreuse de l'île. » O. Lara : *La Guadeloupe, op. cit.*, p. 309. – H. Corneille Bazile : *l'Almanach politique de la Guadeloupe*, P.A.P. 1941 : « Légitimus parlait d'émancipation sociale, de progrès politique et de réformes économiques avec une foi communicative. Aussi il ne tarda pas à gagner la confiance de nombreux amis de sa race », p. 8.

42. ANSOM Fermentation politique 101 (720). Rapport du gouverneur sur la situation politique en octobre 1894. Mais selon G. Boussenot : *L'affaire Légitimus et la race noire*, Paris, 1912 : « il n'y avait pas de parti noir, mais il y avait un prolétariat composé de 95 % de Noirs qui, sous la poussée d'hommes comme MM. Choulon, Légitimus, Condo, prenait conscience de ce qu'il était, de ce qu'il pouvait être et devait être, et s'organisait en vue de l'amélioration de sa condition politique et social. » (p. 44). En 1905 sur une population de 188 000 habitants, on compte selon J. Faloppe : 10 000 Blancs (5,31 %), 35 000 personnes de couleur (18,61 %), 130 000 Noirs (69,14 %), 13 700 Indiens (7,28 %). In : *Esclaves et citoyens, op. cit.*, p. 467.

43. Lettre du gouverneur du 23/08/93 expliquant le succès de Légitimus aux législatives de 1893 où il met en ballottage le candidat républicain A. Isaac, appuyé par le parti conservateur d'Ernest Souques ; cité in : Terrée, *op. cit.*, p. 63-64.

44. Mais il faut tenir compte d'une remarque importante de Salinière : (ils) « joignent à la rétribution du travail le profit de l'exploitation d'une portion de terre : (ils) pèsent sur les conditions générales du travail. Ils acceptent des salaires réduits et le produit de leur lopin de terre fournit le complément...

Leur petite propriété est moins à eux qu'à celui qui les emploie puisque ce sont « ces bouts de terre » qui permettent à celui-ci de leur donner des salaires si minimes ». Salinière : *Origines et causes du mouvement gréviste, op. cit.*, p. 76.

45. S.Mintz : « Petits cultivateurs et prolétaires ruraux dans la région des Caraïbes ». In : *Les problèmes agraires des Amériques latines*, CNRS, 1967, p. 93-100. – Voir également Guy Lasserre : « La petite propriété des Antilles françaises dans la crise de l'économie de plantation. In : *Etudes de géographie tropicale offertes à Pierre Gourou*, EPHE, 1972, 539-555.



Emmanuel Condo (1861-1932).

plupart, leurs propriétés, et deviennent les salariés, c'est-à-dire les esclaves des capitalistes »....Ceux qui réussissent à sauvegarder leurs propriétés doivent porter leurs cannes à l'usine. « A la fin de la récolte... les frais leur ont déjà absorbé le revenu qui leur est établi par le comptable de... l'insatiable usinier ». « L'expérience m'a appris qu'on ne peut guère descendre à celui qui profite des abus de la société de corriger ces abus... Il nous appartient de réaliser notre émancipation sans votre concours »<sup>46</sup>.

Le parti socialiste s'appuie également sur le parti ouvrier de Jules Guesde dont il constitue « le détachement colonial »<sup>47</sup>.

En cette fin de siècle la menace est forte pour les classes dominantes, menace d'une conquête légaliste du pouvoir par les socialistes. En effet ils obtiennent 3 000 voix en 1893, 5 000 en 1898, 7 500 en 1902, et en 1906, le prolétariat guadeloupéen « composé de 9/10<sup>e</sup> de Noirs vient, par 17 000 voix, affirmer toute la foi républicaine qui l'anime »<sup>48</sup>. Dès 1894 Légitimus est entré au Conseil général. « Les anciens esclaves sont les maîtres de leurs anciens maîtres »<sup>49</sup>, la formule est osée ; mais elle traduit plus la peur réelle de l'oligarchie blanche que la réalité des choses. Cependant il est également vrai qu'à la fin du siècle le rapport des forces bascule en faveur des représentants des masses populaires. Le parti socialiste est « quasiment vainqueur » ; il détient une bonne part des mandats électifs ; il a un député à la Chambre (Légitimus élu député le 22 mai 1898) ; son groupe est prépondérant au Conseil général (avec 8 conseillers, Légitimus est élu président du Conseil général le 2 novembre 1898), il compte 6 maires.<sup>50</sup> Il est appuyé dans les communes par des organisa-

---

46. C.G. Guad. S.O. 1899. « ...j'ai été socialiste, même avant d'avoir entendu prononcer ce mot. Depuis l'âge de seize ans, je travaille, je cultive la terre, et je constate, malheureusement, que le fruit de mon labeur s'en va toujours vers d'autres que moi.

J'ai recherché la cause de cette anomalie, et je suis arrivé à conclure que des réformes nécessaires devaient s'opérer dans l'organisation actuelle de la société... ».

47. C.G. Guad. S.O. de 1894 : Légitimus donne lecture d'une lettre du 21 octobre 1894 de J. Guesde ; ce dernier se félicite des succès obtenus à la Guadeloupe : « C'est avec la même joie que nous venons resserrer les liens qui doivent unir le détachement colonial à l'armée de la mère patrie ». Et il ajoute : « Je vous envoie un de nos livrets, contenant, en même temps que nos programmes, le règlement général du parti... Le Congrès... (de Nantes) a chargé le Conseil National de la rédaction d'un programme spécial pour les Assemblées départementales. Aussitôt rédigé, je vous le communiquerai. *De la sorte une campagne commune.. pourra être menée dans les Conseils généraux où nous avons des élus. Mais il est bien entendu que, surtout chez vous, des revendications spéciales au milieu pourront et devront être ajoutées aux revendications générales. Tenez-moi au courant de tout ce que vous faites. Dites-vous bien et dites à tous les amis que nous suivons avec le plus grand intérêt votre marche en avant* ».

48. L'Émancipation du 14/09/1906 Les revendications du prolétariat guadeloupéen. – Le parti « révolutionnaire » développe une stratégie basée sur les élections. La question de l'accès au pouvoir, légalement, à l'aide du seul suffrage universel a toujours été au centre des affrontements des divers courants de pensées socialistes, depuis le milieu du XIX<sup>e</sup>, voir R. Birnbaum : la question des élections dans la pensée socialiste. In : *Critique des pratiques politiques*, direction Birnbaum et J.M. Vincent, Galilée, 1978, p. 45-72.

49. Ch. Mismar : *Souvenirs de la Martinique et du Mexique pendant l'intervention française*, Paris, 1890, p. 82, cité in : Faloppe : *Esclaves et citoyens*, op. cit., p. 465.

50. En 1896, « grâce au concours de quelques Blancs plus intelligents ou mieux inspirés que les autres, le parti socialiste emportait d'assaut les maires du Lamentin, de Sainte-Rose, du Gosier et de l'Anse-Bertrand. C'était le commencement du règne socialiste ». G. Boussenoit cité in : O. Lara, op. cit., p. 413-314. – Pour une étude complète : Philippe Cherdieu : *La vie politique en Guadeloupe : l'affrontement Boisneuf-Légitimus (1898-1914)*. Thèse doctorat 3<sup>e</sup> cycle, Paris, nov. 1981.

tions politiques, économiques et libres-penseurs puissantes. « Si bien que rien ne peut plus se faire dans l'île sans son avis ou son consentement. »

2. Que faire d'une telle « puissance politique et d'une telle force d'organisation ? Se cantonner, en attendant la Révolution sociale, sur le terrain des principes purs ». Comment ne pas essayer d'en « tirer pour la masse prolétarienne », qui forme le gros de l'armée, « tous les avantages moraux et matériels ». « Il nous a paru plus conforme au bon sens et à la logique, poursuit Jean Lerouge, puisque nous luttons, en attendant les larges satisfactions que doit nous apporter un jour la Révolution sociale, pour arracher à la classe bourgeoise dominantes toutes les réformes parcelaires possibles dès maintenant, de ne pas négliger l'ensemble des avantages que la nouvelle situation de notre parti dans le pays nous permettait de recueillir. »<sup>51</sup>.

Au cours de l'année 1902 se produit un spectaculaire revirement des orientations du parti, une sorte de « compromis historique » entre logique économique du capital et revendications populaires. « Il est indispensable que partout... la vaine agitation politique... fasse place à la question sociale qui est celle du boire et du manger »<sup>52</sup>. « Les socialistes acceptent une entente » entre les deux forces vives du pays... la disparition de la fabrique, c'est plus que la disparition du capital, c'est la disparition du travail même<sup>53</sup> ; tel est le nouveau langage des dirigeants politiques.

L'Entente capital-travail « fondée à l'effet de faciliter les relations entre les facteurs vitaux de la colonie » vise à maintenir la paix sociale en échange de concertations régulières sur le prix de la tonne de cannes des petits planteurs et les salaires des ouvriers agricoles. G. Boussenot a raconté que la première de ces « conversations » entre les délégués des syndicats des travailleurs et les usiniers se déroula, à la veille de la campagne sucrière, sous la présidence effective du gouverneur ; on y établit le taux des salaires, et, pour les petits planteurs, le prix auquel les producteurs achèteraient la canne. « Dès lors, plus de conflit, plus de grèves : la Guadeloupe, dont les deux forces vives, le Capital et le Travail, s'unissent étroitement... connut enfin des jours calmes et sans que le parti

---

51. *L'Emancipation* du 5/02/1904 : « Au Prolétaire de la Martinique » : « Voila enfin pourquoi, ne pouvant pas assumer la responsabilité de faire disparaître le Capital de la colonie, alors que nous n'avons encore rien pour permettre de nous substituer à lui, mais condamnés, par la force des choses à lui prêter main-forte, malgré nous, dans toutes les mesures que nous sommes appelés à prendre, par l'intermédiaire de nos élus à tous les degrés, en vue de ressusciter économiquement la Guadeloupe du travail, qui se meurt littéralement du chômage et de la faim, nous avons été conduits à exiger que ce Capital s'entendit avec le Travail, afin que celui-ci pût avoir la plus large part dans les avantages que les efforts combinés de nos amis représentants et des pouvoirs publics républicains allaient créer pour tout le pays qui produit et qui peine »

52. E. Terrée : *Les débuts du mouvement...*, *op. cit.*, p. 104. – A comparer avec par exemple la déclaration de Condo lors de la S.O. de 1899 du C.G. : « ...vous nous trouverez toujours sur la brèche pour lutter contre vos appétits insatiables et vous obliger à reconnaître dans le salarié autre chose qu'une machine à profit... »

53. Conseil général Guadeloupe. Session du 29-12-1904. – E. Terrée cite ce texte p. 107 : « On sait dans quelle condition a été faite cette entente. Des usines allaient fermer leurs portes, des milliers de travailleurs allaient en conséquence perdre leurs modiques salaires. Dans ces graves conjonctures, le Parti socialiste a prêché le courage et la patience aux malheureux cultivateurs et les a incités au nom de leurs intérêts à se rapprocher du parti capitaliste dans le but d'empêcher l'effondrement qu'allait entraîner l'arrêt du travail dans certains centres ».

abandonnât un seul de ses principes directeurs »<sup>54</sup>. Le prolétariat agricole vit se réaliser l'un de ses plus vieux desiderata :

- l'intervention d'un contrat écrit entre le propriétaire et le colon partiaire ;
- la reconnaissance du droit de contrôle des petits propriétaires et des colons sur la pesée de leurs cannes aux balances ;
- une réglementation des rapports de l'industriel et des producteurs de cannes « au moyen de la libre et courtoise discussion »<sup>55</sup>.

#### *Les discussions au Conseil général, suite et fin*

Lors de la session ordinaire de 1901 consacrée à l'examen de l'affaire Zévallos, Ernest Souques, rapporteur du budget des dépenses, expose les données du problème ; la discussion est animée ; deux points forts dominent les débats :

- faut-il laisser jouer à plein la garantie coloniale ou faire l'acquisition du Centre ?
- faut-il ou non procéder au morcellement des propriétés ?

Une première hypothèse est très vite écartée : laisser jouer la garantie coloniale pour couvrir la différence entre le prix d'adjudication et le montant de la créance du C.F.C. qui s'élève à 510 000 Frs<sup>56</sup>. Il s'agit, au contraire, de trouver une combinaison qui permette à la colonie de faire fonctionner sa garantie pour le minimum.

S'agissant de la gestion de l'usine par la colonie l'administration locale n'y est pas favorable :

- le service des domaines, ni dans son organisation ni par ses attributions, ne peut suivre la gestion du bien ; il n'est pas en mesure d'administrer et de gérer une usine ;
- l'acquisition et la faisance-valoir des usines qui sont des « exploitations agricoles et industriels d'une importance considérable » exigent des dépenses qui sont peu compatibles avec les nécessités budgétaires et l'état des finances locales.

A la commission financière, comme au Conseil général, l'accord s'est fait assez facilement à la fois sur la nécessité d'empêcher le jeu de la ga-

---

54. G. Boussenot : *L'affaire Légitimus*, Paris, 1912, p. 61-62. - *L'Emancipation* du 5/02/1904 : « Au Prolétaire de la Martinique » : « ... cette entente des syndicats ouvriers et des syndicats capitalistes de la colonie n'a rien qui préjudicie à nos doctrines socialistes, ni à la marche de notre propagande dans le pays... » - *Le Courrier de la Guadeloupe*, 30/01/1906 : « Ce sont ces deux forces vives du pays (Blancs et Noirs) unies par le même intérêt et dans un même esprit de solidarité économique, qui assurent l'existence et la paix sociale », cité in : C. Bazile, *op. cit.*, p. 20.

55. *L'Emancipation* du 15/01/1904 : « Travail et Capital » : Propositions votées par la Commission permanente de l'Entente du Capital et du Travail et approuvées par le Syndicat des Fabricants de sucre et la Bourse du Travail de P.A.P. Il n'est pas question dans le contrat du prix de la journée du journalier des champs ni de celui de l'ouvrier industriel, « ces catégories de travailleurs n'étant pas syndiquées ».

56. Par les conventions de 1863 et 1886 la colonie s'était obligée à garantir, éventuellement chaque année à la société, une somme égale à 2,5 % du montant des obligations émises par la société en représentation des prêts réalisés dans la colonie. Sur cette question voir A. Buffon : *Monnaie et crédit, op. cit.*, p. 249 et suiv.

rantie coloniale et d'éviter la disparition du centre. Le centre fait vivre deux mille ouvriers. Il fournit une production de 40 à 45 000 tonnes de cannes sans parler des sirop et tafia. S'il disparaît, la colonie perd les droits de sortie sur les sucres, le tafia, et les droits sur les produits importés liés à cette production.

Par contre partisans et adversaires du morcellement s'affrontent moins sur le principe, semble-t-il, que sur l'opportunité de l'opération<sup>57</sup>.

Pour les uns le morcellement demande du temps et exige des dépenses ; le morcellement de Fonds-Cacao a duré cinq ans alors que les terres de ce centre sont très propices aux cultures secondaires ; il a fallu dix ans pour morceler l'habitation Douville. L'argument principal de ceux qui sont opposés au morcellement est le fait qu'aucune usine ne peut fonctionner avec les seuls cannes des petits planteurs ; il est développé par R. Wachter, qui cite l'exemple de Blanchet où, depuis M. Monnerot, on a développé la petite propriété et poussé au colonage partiaire ; « les petits planteurs sont très favorisés » ; l'usine reçoit par jour 100, parfois 200 000 kg de cannes ; « si elle comptait sur les petits planteurs seulement, elle ne pourrait continuer à marcher régulièrement, puisqu'elle doit passer normalement 450 000 kg de cannes, elle est donc obligée de faire appel à ses grandes propriétés ».

Et Ernest Souques, une fois de plus, tranchait, « il ne faut pas faire de sentiment dans des questions de ce genre ». Il y a « deux expectatives ou bien en ne morcelant pas on pourra exploiter l'usine ou bien on morcellera et l'usine sera démembrée » ; d'autre part la culture des vivres n'est pas possible à cause de la sécheresse. « Il faut que les produits de la terre donnent à ceux qui l'exploitent un salaire rémunérateur ». Cela n'étant pas, il concluait logiquement au rejet du morcellement. Pour lui un domaine vendu, morcelé, est perdu pour la production. Dans le cadre de l'économie de plantation seules les cultures d'exportation sont considérées comme production ; le sucre comme production principale (staple) ; le coton, le tabac, le café sont des productions secondaires. Les cultures vivrières sont ignorées, à l'exception peut être du manioc, base de l'alimentation des Nègres.

Pour les autres conseillers, il faut changer de politique dans un sens démocratique et républicain. Il faut « permettre à ceux qui n'ont pas de terre et qui ont de vaillants bras d'arriver un jour à posséder... » « Quand ceux qui tiennent cette houe auront la perspective de travailler pour eux-mêmes, les choses iront très bien ».

---

57. Dans son Rapport de 1894 le gouverneur Pardon suggère de donner « aux ouvriers du pays, au lieu d'un travail salarié, un travail libre dont ils recueilleraient eux-mêmes les fruits ». Ils pourraient y « voir là comme un nouvel affranchissement du salaire à la propriété ». *ANSOM Fermentation politique 101 (720) op. cit.* - La chambre d'agriculture de PAP a inscrit à son programme un projet de morcellement. - Jaurès, dans le seul article consacré aux Antilles reconnaît que la question agraire, est posée avec « une singulière acuité... » « La grande industrie est en train de tuer peu à peu la petite et d'absorber toute la propriété du sol ». *Le Peuple*, janv. 1900 cité in : Terrée, *op. cit.*, p. 233-234.

Dans le cas particulier de Zévallos les opposants soutiennent qu'« il faut écarter l'idée de morcellement et penser à une vente globale, car si le centre est morcelé, l'usine disparaît ». C.G. Guad. S.O. 1901.

Le conseiller socialiste, Condo, propose que l'administration rachète le centre et rembourse le Crédit foncier ; elle sera alors libre de vendre. L'idée d'autogestion est dans l'air. « Les ouvriers et travailleurs... ne seront-ils pas assez majeurs pour s'emparer du centre et assurer sa bonne marche tant au point de vue agricole qu'au point de vue industriel ? Ils le seront certainement. Je dis, en effet, qu'il se trouvera alors des ouvriers assez intelligents... qui réunis en syndicat, ayant à leur disposition le même crédit que la colonie pourront continuer l'exploitation avec succès »<sup>58</sup>.

On a vu que le Conseil retiendra finalement la proposition de la Commission financière d'une convention avec le C.F.C. lui laissant « tout le temps de revendre, et en donnant des termes à (ses) acheteurs, de faire une liquidation moins désavantageuse... »

La discussion est reprise en 1904 à partir d'une proposition signée conjointement par les partisans de l'Entente Capital-Travail demandant au nom du syndicat des petits planteurs du Moule « que la colonie veuille bien abandonner en toute propriété à ce syndicat, pour la somme de 10 francs, l'usine Zévallos et ses propriétés annexes... dans le but de remettre en culture ce centre abandonné et de tenter l'épreuve de l'administration d'une usine par les travailleurs syndiqués ». Selon E. Souques « il y a là un essai loyal à faire » ; pour E. Daubé, le centre donnait la vie à une partie de la population du Moule, de Sainte-Anne et de Saint-François. « Les bas prix du sucre et une sécheresse intense ont amené une misère terrible... il y a pléthore de travailleurs pour le peu de travail qu'on fait, les travailleurs... ne savent où aller travailler, même pour un salaire de 80 centimes ou 1 Frs par jour... Nous avons alors créé un vaste syndicat... Il n'est pas possible que l'éternelle misère règne sur la Guadeloupe ».

Nous offrons le contrôle à la haute administration pour faire la démonstration pleine et entière que nous voulons avant tout procurer des moyens de travail à la population de cette partie de la colonie »<sup>59</sup>.

Après une vive discussion sur l'opportunité de la décision, la capacité du syndicat à assumer la gestion notamment financière du centre, le caractère politique de l'opération, etc., l'Assemblée ne pouvant se départager, se sépare sans avoir pris de décision<sup>60</sup>.

La question revient en discussion lors de la session ordinaire de 1905. M. Wachter en est le rapporteur. La commission financière, estimant « qu'il n'y a pas d'œuvre plus méritoire que celle-là », vote à l'unanimité en faveur de cette « première tentative de production coopérative ». « En supposant seulement 300 ouvriers voulant se mettre résolument au travail et en comptant la production de chacun à 30 000 kg de cannes », c'est

---

58. Conseil général, Guadeloupe S.O. 1901. Vente de l'usine Zévallos. Discussion du rapport des dépenses présenté par E. Souques.

59. C.G. Guad. S.O. 1904. La proposition est signée par E. Souques, L. Léo, E. Condo, M. Bambuck, Wachter, E. Daubé, O. Blanche, Dupuits, Fahrasmann, Alidor, H. Bernus, Légitimus, A. Saverdat, Lignières, C. Côme-Corneille, M. Blandin, Beaupérthuy.

60. C.G. Guad. S.O. 1904 : le dépouillement donne le résultat suivant : nombre de votants : 36 ; suffrages exprimés : 36. Pour l'adoption : 18. Contre : 18. Boisneuf et son groupe vote contre : « je sais qu'on dira au peuple que nous ne voulons à aucun prix qu'il puisse travailler sur des bases démocratiques, mais je réponds à cela que le fouriérisme auquel on a fait allusion a été condamné par ses résultats ». C'est Souques qui avait invoqué le phalanstère de Fourier.

tout de suite 15 000 tonnes de cannes que l'usine aura à broyer et « ce sera la chaleur de la vie ramené dans bien des foyers éteints », ainsi que des ressources nouvelles pour le budget. Le dossier, cette fois semble complet ; R. Wachter donne lecture de la lettre du 20 octobre 1905 du président de la Coopérative de production du Moule, E. Daubé, proposant à la colonie l'acquisition du Centre de Zévallos, moyennant la somme de vingt mille Frs, payable en 20 annuités, à raison de mille Frs par an, et cela sans intérêt. Contrairement aux années précédentes, la proposition est adoptée sans observation<sup>61</sup>.

Le point nouveau dans les débats de 1905, c'est l'affirmation de la nécessité de doter la colonie d'un établissement de crédit agricole et industriel. La question est évidemment longuement évoquée par M. Wachter. Selon lui, la Banque de la Guadeloupe, oublieuse de l'esprit qui a inspiré sa fondation, prête à ses clients de l'industrie sucrière à un taux usuraire d'au moins 12. %. « Quelle est... la culture qui peut résister à de pareils procédés usuraires ? ». « La question capitale pour nous, si nous voulons que nos usines résistent au bas prix persistant des sucres, c'est de (bénéficier) d'un crédit qui leur permette de continuer la lutte ».

## II. UNE TENTATIVE D'AUTOGESTION

La colonie redevenue, en octobre 1904, propriétaire de l'usine Zévallos n'avait pu ni l'exploiter, ni la louer, ni trouver un prix de vente sérieux.

### *Le syndicat des petits planteurs du Moule*

Le gouverneur de la Guadeloupe demande à Emmanuel Daubé, un planteur du Moule, maire et conseiller général, d'assurer l'enlèvement de la récolte de 1905 à charge par lui de faire les réparations nécessaires pour la fabrication du rhum et du sirop. Celui-ci y associe le Syndicat des Petits Planteurs du Moule dont il est le président<sup>62</sup>.

Nous avons peu d'informations sur ce syndicat. Constitué en 1901, il s'inspire sans doute, des mêmes considérants que les autres syndicats, comme par exemple, ce Syndicat des Peintres, la Confiance Mutuelle, dont le journal *l'Emancipation* publie les statuts :

- l'union et la solidarité comme condition de l'émancipation des travailleurs ;
- la nécessité de l'organisation à cette étape de l'évolution sociale ;

---

61. C.G. Guad. S.O. 1905. M. Wachter, rapporteur : « ... Nous ne devons pas perdre de vue... que, mandataires principaux des classes laborieuses surtout, tous nos efforts doivent tendre à leur relèvement et à l'amélioration.. de leur bien-être matériel ».

62. C.G. Guad. S.O. 1909. Septième séance, 16 décembre : intervention de Daubé : « Le 1<sup>er</sup> septembre, je me suis rendu, en tant que Daubé à Zévallos. Mais comme j'étais président du syndicat des Petits Planteurs, j'ai tenu à associer mon syndicat à mon œuvre. Aussi nous nous sommes attelés à cette œuvre en 1905 : c'était M. Daubé et non le syndicat qui était en nom... le Conseil général a voulu laisser le centre au syndicat... le 1<sup>er</sup> juin (ou 1<sup>er</sup> juillet ?) 1906 le gouverneur a mis le syndicat en possession de Zévallos... ce n'est pas pour mes beaux yeux que l'Administration m'a fait don de Zévallos. On m'avait laissé le centre sachant qu'il y avait derrière moi le syndicat des Petits Planteurs »



- le rôle des organismes professionnelles dans l'apprentissage de la responsabilité collective<sup>63</sup>.

Le Syndicat des Petits Planteurs regroupe, selon son président, « toutes les catégories de travailleurs, quels que soient leur sexe et leur opinion politique... Les tendances du syndicat sont uniquement dirigées vers l'union et la solidarité dans le travail pour améliorer la situation malheureuse de ses membres ». « C'est pour échapper à cette mort sans phrase qui leur est offerte qu'ils se sont engagés dans la voie du syndicat »<sup>64</sup> ; belle phrase de Daubé en écho à cette idée de Marx-Engels dans le *Manifeste*, « pour n'être plus une masse "émiettée" par la concurrence, ils se constituent en association pour renforcer leur "union" ».

Ses statuts ont été soumis à l'Administration qui les a approuvés. Le Conseil général a voté en sa faveur une subvention de 2 000 Frs en 1903. Le syndicat est à la fois une association corporative, un organisme de secours mutuel et d'aide.

Les premières dépenses de remises en état sont engagées par Emmanuel Daubé en septembre 1905.

Il décide non seulement d'enlever les 200 tonnes de cannes qui « forment présentement la récolte » mais d'entreprendre le relèvement du centre. Il s'agit d'une initiative du conseil d'administration du syndicat agricole du Moule joint à celui du Bois-Bragelogne. Elle rencontre un écho favorable. « A l'appel qui a été fait dans les deux quartiers du Port-Land et du Bois-Bragelogne, la majorité de nos syndiqués s'est empressée de venir joindre ses efforts aux nôtres »<sup>65</sup>. Elle est reprise et relayée par le parti socialiste. Légitimus raconte, en effet, qu'on est venu le trouver pour lui demander d'assister à une réunion d'un syndicat d'ouvriers agricoles où l'on devait tenter de mettre fin à « la misère qui écrase la population du Moule du fait de la disparition de l'usine Zévallos »<sup>66</sup>. Ils voulaient « faire revivre avec leurs propres moyens » l'activité agricole et industrielle de ce centre. « J'ai vu là des... travailleurs de la terre et des ouvriers de différents métiers, tous unis et animés du même sentiment : celui d'essayer de se soustraire à la misère qui les étreint depuis quelque temps »<sup>67</sup>.

---

63. L'Emancipation du 9 /09/1904.

64. C.G. Guad. S.O. 1904 : intervention d'Emmanuel Daubé. Cette idée dans le Manifeste est relevée par Birnbaum : « La question des élections... » in : *Critiques des pratiques politiques*, op. cit., p. 49.

65. Rapport présenté à la Bourse du Travail de la Pointe-à-Pitre par le citoyen E. Daubé président du syndicat agricole du Moule, sur la répartition du travail et la concession des terres aux cultivateurs syndiqués qui ont entrepris le relèvement du centre. (Archives privées). - Le syndicat des Travailleurs du Hameau de Bois-Bragelogne a comme président Lavidange Paul et comme secrétaire Grounon Nerestan.

66. Déclarations confirmées par Saverdat. C.G. Guad. S.O. 1904. « Dernièrement, mon ami Légitimus et moi, nous avons été appelés au Moule, par des camarades, pour jeter les fondements d'un grand syndicat et étudier avec eux la possibilité d'exploiter le centre de Zévallos qui est abandonné depuis quelque mois... depuis cinq ans, il existe un syndicat aux Grands-Fonds du Moule, un autre s'est créé à Port-Land il y a six mois ; un troisième à Boigelogne, le 24 août (1904). Leurs membres se voient tous les mois et échangent leurs idées. C'est à une réunion de ces travailleurs qu'il a été question de l'usine Zévallos ». - Voir l'hommage à Légitimus du Syndicat des travailleurs agricoles du Hameau de Bois-Bragelogne, à l'occasion de l'anniversaire de sa naissance. *L'Emancipation*, 13/04/1906.

67. Conseil Général. Guad. Session ordinaire, 1904. Boisneuf hostile au projet objecte « ... étant donné le dénuement des ouvriers qui composent ce syndicat on se demande où ils prendront des capitaux pour faire marcher l'usine ». On sait que Légitimus et Daubé feront

« Cinq, six cent individus, précise le conseiller Dorval, associés, organisés qui avaient pour avance la force de leurs bras »<sup>68</sup>. Légitimus sera mandaté par le syndicat pour porter la question devant les autorités.

A la séance du 9 novembre 1905, le Conseil général a autorisé la vente de l'usine Zévallos au profit de la Société coopérative de production du Moule ; le 18 juin 1906, est intervenu un acte administratif consacrant cette vente, non plus à la coopérative qui n'existait pas encore, mais au Syndicat des Petits Planteurs du Moule. L'acte est approuvée en Conseil privée le 25 juin et ratifiée par le Conseil général à sa séance du 27 juillet 1906<sup>69</sup>.

Le 1<sup>er</sup> juin 1906 le syndicat est mis en possession de l'immeuble moyennant le prix de 20 000 Frs payable en 20 annuités de 1 000 Frs au taux de 5 % à compter du 1<sup>er</sup> juin 1906. Un militant nous a laissé un récit coloré de l'inauguration de l'usine. « Légitimus se rend de Pointe-à-Pitre au Moule, entouré d'un cortège de sympathisants. A Morne-à-L'Eau, on s'arrête un moment. Une fanfare joue la Marseillaise. Des cris, des slogans : Vive Bouloche ! Vive Légitimus ! Vive la Sociale ! »

Le cortège atteint enfin l'usine, pavoisé de drapeaux, rouges et tricolores. Discours de Daubé : « en termes saisissants, il montre le progrès réalisé, depuis l'avènement du Parti socialiste, par la classe ouvrière et paysanne. La classe ouvrière jouit du fruit de son effort : elle est maîtresse de l'usine Zévallos ». Discours de Légitimus qui conclut « Vous avez montré que la classe ouvrière est mûre pour son complet affranchissement économique et qu'elle peut prendre sans crainte de défaillir, la suite des affaires de la société bourgeoise »<sup>70</sup>. On verra que c'était chanter trop tôt victoire.

C'était chanter trop tôt victoire. « Bien que le Conseil général eut stipulé que notre organisation n'ayant pas de fonds, il consentait à ce que nous eussions la jouissance sans réserve des machines, inutiles au fonctionnement de l'usine, nous avons reçu du gouverneur un ordre nous invitant à ne pas toucher à quoi que ce soit. L'usine est restée inactive de juin 1906 à octobre 1907, époque où le Conseil a déclaré nulle la vente »<sup>71</sup>.

### *Le projet d'exploitation de Daubé*

Un projet d'exploitation du centre est présenté à la Bourse du Travail par le citoyen Daubé, président du Syndicat agricole du Moule ; il est

---

au syndicat des avances à titre personnel. Nous remercions M. Florent Girard qui nous a aimablement communiqué photocopies de quatre reconnaissances de dettes pour un total de 2 275 Frs du président du syndicat vis-à-vis de Légitimus (papiers Légitimus).

68. C.G. Guad. S.O. 1904 : Dorval votera contre « pour éviter aux malheureux travailleurs du Moule d'aller échouer piteusement dans une entreprise impossible... » « Ils ne pourront, pour exploiter une usine, offrir aucune garantie sérieuse à la Banque. »

69. C.G. Guad. Séance du 16 décembre 1909. Intervention de M. Nicolas : « M. Daubé a dit qu'en janvier 1906 il fabriquait du rhum à Zévallos ; à quel titre donc était-il sur la propriété si l'acte administratif qui a rendu le syndicat propriétaire est du 18 juin 1906 et ratifié le 27 juillet de la même année ? M. Daubé : C'était une convention verbale ».

70. Terrée : *Les débuts du mouvement socialiste, op. cit.*, p. 154 et suiv. - *L'Historial*, t. IV : « L'élargissement de la vie politique », p. 347.

71. C.G. Guad. Séance du 16 décembre 1909. Intervention d'E. Daubé : c'est le 1<sup>er</sup> juin que le syndicat est mis en possession de l'usine.

ainsi soumis à la critique de tous les travailleurs qui, directement peuvent contribuer à l'élaboration du projet définitif.

La Bourse du Travail a été créée en 1902, à l'initiative des socialistes, sur le modèle des Bourses du Travail mises en place en France par Fernand Pelloutier<sup>72</sup>. Le secrétaire en est un socialiste de longue date Félix Alidor. En 1905, la Bourse du Travail de P.A.P. regroupe 23 des 33 syndicats existants.

Le rapport de Daubé est un rapport technique sur la répartition du travail et la concession des terres aux 40 syndiqués qui en ont fait la demande ; il manifeste la capacité du syndicat à prendre en charge les exigences fondamentales de la base dans un programme cohérent. « Ce sont les petits, les tout petits qui ont fait les premières démarches... nous devons les aider... si nous voulons qu'ils soient le véritable bataillon d'avant-garde appelé à montrer demain ce que peuvent faire des travailleurs organisés ». Il met en lumière le niveau de développement très faible des forces productives ; « ces humbles travailleurs n'ont pour toute ressource que la houe ». Une épargne paysanne ne s'investit dans l'élargissement de la production qu'au-dessus d'un certain niveau de développement, il est donc nécessaire de rechercher un mode d'articulation spécifique des différents procès de travail. La coopérative se chargera d'avancer le labourage et le fumage sur le produit de leur récolte à ceux qui n'ont pas les moyens de labourer et de fumer eux-mêmes leurs concessions. Pour ce faire, les concessionnaires sont regroupés par escouades de 10 ; chacun de ces groupes prendra une pièce, qui sera divisée en 10 parties. Supposons une de 2 hectares, chaque concessionnaire aura à préparer 20 ares. La terre ainsi préparée, sera labourée par les soins de la coopérative. Système ingénieux d'organisation collective du travail qui permet en une semaine d'avoir un champ qui permettra à 10 concessionnaires de planter. La semaine suivante, on passera la charrue à dix autres ; et ainsi de suite. Il progressent peu à peu, mais tous ensemble. Tandis que si chaque concessionnaire voulait s'isoler, il ne pourrait, malgré ses efforts, avoir avant trois années son hectare planté, « ce qui ferait que tous auraient beaucoup commencé sans rien achever ». Avantage précieux pour les cultivateurs qui ne sont pas obligés de « piétiner sur un arpent de terre » comme les colons partiaires, les petits planteurs tenus de se renfermer dans les limites de leurs champs<sup>73</sup>. Avantage précieux pour le syndicat qui bénéficie d'une intégration sociale renforcée du groupe ; chacun vit l'exécution de sa tâche, selon l'heureuse formule de Gorz, « comme une coopération et une appartenance à un groupe »<sup>74</sup> ; chacun pouvant véri-

---

72. Fernand Pelloutier (1867-1901) : *Histoire des Bourses du Travail. Origine, institutions, avenir*. Paris 1902 ? Réédition. Gordon et Breach, 1971, un « livre capital » (L. Febvre, *Pour une Histoire à part entière*, p. 775, note 2). C.G. Guad. S.O. 1904 : voir les observation de Saverdat : « ... je suis ici un représentant des ouvriers. Je suis charpentier et c'est à ce titre que mes camarades du canton de la P.A.P. m'ont envoyer siéger parmi vous. J'ai mérité leur confiance parce qu'ils m'ont vu à la peine. Des amis et moi, nous les avons organisés un peu partout à la Grande-Terre. Comme résultat de nos efforts, vous constatez l'existence de la Bourse du Travail ». – *Le 25 septembre 1910, la Bourse du Travail offrait à la P.A.P. un banquet de 200 couverts au gouverneur Gautret*. O. Lara : *La Guadeloupe, op. cit.*, p. 335.

73. Rapport Daubé, *op. cit.*

74. André Gorz : *Métamorphoses du travail*. Galilée, 1986, p. 60.

fier que l'on travaille pour satisfaire les besoins du groupe, selon des priorités déterminées de façon démocratique.

Mais le principal mérite du système est qu'il assure sa propre reproduction. Pour cultiver, il faut du fumier, c'est la première condition de toute culture. Il faut réunir les animaux dans un troupeau commun. De cette façon, il n'y aura pas 40 ou 50 piquets disséminés sur les différents points de la propriété mais un seul parc et du fumier abondamment pour faciliter la culture. « Un grand propriétaire qui a un troupeau de 50 bœufs possède la source inépuisable de sa fortune ; les cultivateurs réunis peuvent en avoir un de 100 bœufs et les voilà aussitôt maîtres de produire sans cesse de nouvelles récoltes ». Exemple saisissant qui est celui-là même qu'utilise Marx pour montrer que « dans la même opération, le même produit peut servir et de moyen de travail et de matière première – dans l'engraissement du bétail, par exemple, – l'animal, la matière travaillée, fonctionne aussi comme moyen pour la préparation du fumier »<sup>75</sup>.

Enfin la production n'est plus exclusivement consacrée à alimenter l'échange extérieur ; elle se diversifie. S'agissant des cultures, la coopérative ne s'occupera pas seulement de la culture de la canne ; elle plantera aussi le haricot, les pois, le maïs, le manioc enfin, et surtout le coton dans les terrains qui conviennent à cette plante. Plan de diversification agricole qui dément les propos intéressés de Souques sur la sécheresse et l'impossibilité de cultiver les vivres<sup>76</sup>.

Nous avons longuement cité le rapport d'Emmanuel Daubé parce qu'il s'agit d'un texte exemplaire, d'une exceptionnelle densité de sens historique et politique. Il témoigne de la prise de conscience des remarquables « modalités éducatives de la forme sociale communautaire ou associative » : savoir-faire technique, apprentissage de la responsabilité collective, culture de la liberté et de la démocratie<sup>77</sup> :

– le pouvoir du paysan-ouvrier ne porte plus seulement sur la matérialité du travail, l'habileté dans l'emploi des outils, le contrôle du rythme de travail mais aussi sur le contrôle du processus productif<sup>78</sup> ;

– il définit clairement les conditions auxquelles doit se soumettre la nécessaire reproduction et extension du surproduit à chaque période ;

– il permet à chacun d'avoir une vue d'ensemble et une expérience concrète du sens de la tâche à laquelle il participe, qui a fait l'objet d'une décision d'auto-organisation collective<sup>79</sup> ;

---

75. Marx : *Le Capital*, livre 1, t. 1, chap. VII : « La production de valeurs d'usage ». Edit. sociales, p. 182.

76. Dès 1894 dans deux articles du *Peuple*, Légitimus proposait aux Petits planteurs d'abandonner la culture de la canne pour celle des vivres et denrées secondaires : « La canne c'est l'esclavage » et « Aux grands maux, grands remèdes ». In : *Le Peuple*, 5/08/1894 et 09/09/1894.

77. Comme l'ont bien montré, sur un plan général, Dockès-Rosier : in : *L'Histoire ambiguë*. P.U.F., 1988, p. 229.

78. C'est un élément essentiel souligné par A. Gorz in : *Métamorphoses du travail*, op. cit., p. 99.

79. Dockès et Rosier : *L'Histoire ambiguë*, op. cit., p. 229.

- il permet le recours non plus seulement au patron, à l'expert mais à un « gisement d'intelligence collective »<sup>80</sup> ;
- le syndicat jadis suspecté, contesté, s'impose comme « partenaire social »<sup>81</sup> ;
- Il manifeste la conscience de la solidarité du groupe et la volonté de modifier la structure sociale à son profit.

### *Les difficultés de l'exploitation*

Nous avons vu que, lors de la séance du 9 novembre 1905, le Conseil général avait autorisé la vente de Zévallos au syndicat des Petits Planteurs du Moule pour la somme de 20 000 Frs payable en 20 annuités et la faculté de se libérer au moyen de ventes partielles du matériel et des habitations de ce centre.

Le centre se compose alors :

- de l'usine à sucre dite Zévallos avec constructions, bâtiments d'exploitation, machines, appareils, matériels industriels ;
- d'une voie ferrée de 9 km de long, 1,50 m de large, une locomotive de 35 wagons ;
- de 5 habitations d'une contenance de 400 hectares. La vente avait été signée le 18 juin 1906.

« L'usine n'avait pas fonctionné depuis 3 ans... Il y avait eu des déprédations ». Beaucoup de pièces avaient disparues, qui étaient indispensables au fonctionnement de l'usine, tels que la chaîne à cannes, le moulin, la machine du puits et les machines de la distillerie. « Le magasin général qui était bondé de marchandises représentant une valeur d'au moins 25 000 Frs a été retrouvé presque entièrement vide. Les champs sont en friches ».

Le syndicat et son président engagent près de 4 000 Frs de dépenses pour remettre l'usine en état. Dans l'immédiat, il s'agit de préserver l'outil de travail. Les abords de l'usine et de ses dépendances sont nettoyés « si bien que maintenant tout respire la confiance, tout s'ouvre à l'espérance ».

Le troupeau de 53 têtes est dans un état pitoyable<sup>82</sup> ; diminué par la gale, il ne s'y trouve que 17 bêtes saines ; elles sont confiées aux syndiqués les plus aptes qui en font la demande. Une commission d'expertise, composée de 7 membres, est choisie dans les deux syndicats du Moule et de Saint-François, pour estimer les animaux donnés en soin. Les planteurs

---

80. L'expression est empruntée à Patrick Viveret : « Evaluation et visibilité des enjeux ». In : *Le RMI, une dette sociale*. l'Harmattan, 1992, p. 63.

81. Lors de la session de 1904 Boisneuf avait déclaré : « Il existe, paraît-il, dans le pays des syndicats ouvriers ; je ne connais pas leur action. En tous cas, je m'en méfie et je suis payé pour m'en méfier. Vous savez, Messieurs, que ces syndicats ne sont que des syndicats politiques ». C.G. Guad. S.O. 1904.

82. Déjà entre la remise de Zévallos par le C.F.C. à l'administration et la vente de la propriété à M. Wachter « des personnes mettant en application le proverbe qui dit voler l'Etat ou la colonie, ce n'est pas voler, ont commis des détournements... (M. Labrousse)... des animaux sains, en bon état, avaient été remplacés par des animaux malades ». (M. Terrac) (C.G. Guad. S.O. 1902). Voir également le rapport de la commission financière sur les affaires diverses, S.O. 1905 et le Rapport présenté aux membres de la commission financière par E. Daubé lors de la séance du 30 octobre 1907.

seront intéressés pour moitié dans la valeur qui excédera l'estimation au moment de la remise des animaux. On espère ainsi maximiser l'intensité et la qualité du travail de chaque paysan syndiqué parce qu'il travaille pour lui-même.

Le gardiennage et la nourriture du reste du troupeau sont assurés par la coopérative. A l'usine on se bornera à réparer ce qui est strictement nécessaire pour permettre de convertir la récolte en tafia.

« La récolte réalisée, nous avons pu obtenir 200 tonnes de cannes, soit à 8 Frs la tonne, 1 600 Frs ».

On se limite dans un premier temps à fabriquer du tafia. Les premiers litres sont produits en janvier 1906. « Nous avions obtenu du tafia qui n'a pas été réputé le dernier sur le marché de Pointe-à-Pitre »<sup>83</sup>. Le syndicat avait déjà une clientèle.

C'est alors qu'une coalition se forme pour faire échec à Zévallos, coalition des classes dominantes qui savent, comme le dit Alhusser, « d'aussi longue expérience et d'aussi sûr instinct, sceller entre elles, en dépit de leurs différences de classes (...grands bourgeois, industriels, financiers) l'union sacrée contre les exploités »<sup>84</sup>. « Toutes les forces capitalistes se sont liguées contre nous » pour organiser le dumping. « Quand on a vu Zévallos marcher, on s'est coalisé, on a fait la baisse et cela pendant toute la campagne 1906 ». Le tafia qui valait 35 centimes, baisse, jusqu'à 15 centimes. La campagne 1906 se termine pour le syndicat par un déficit. Une fois la coopérative neutralisée, le prix du tafia remonte à 45 centimes<sup>85</sup>.

On s'aperçut, (à l'occasion de cessions partielles du matériel inutilisable de l'usine dont la colonie s'est réservé 50 % du prix en atténuation de la dette du syndicat), que l'acte de vente au syndicat était entachée de nullité. Le syndicat constitué en vertu de la loi du 21 mars 1884, n'avait pas la capacité légale pour acquérir et exploiter une propriété agricole. Aux termes des Art. 5 et 6 de la loi de 1884, les syndicats professionnels ne peuvent posséder ou acquérir « d'autres immeubles que ceux qui seront nécessaires à leurs réunions, à leurs bibliothèques et à des cours d'instruction professionnelle ». La sanction prévue par les textes était la nullité des acquisitions d'immeubles.

Mais le syndicat avait déjà versé 1 080 Frs, puis le 10 juin 1907 une deuxième annuité de 1 000 Frs. Il avait en outre versé en pure perte 2 800 Frs de droits au Trésor et 1 670 Frs de frais d'assurance<sup>86</sup>; sans parler des frais énormes engagés pour la remise en état du centre. La pensée très nette du Conseil général était bien de vendre ou plutôt de donner

---

83. Conseil général. Guad. S.O. 1904. Intervention de Daubé. Dans *l'Emancipation* une publicité en 1<sup>re</sup> page sur plusieurs n<sup>os</sup>, signée par la Commission consultative de la Bourse du Travail. Voir par ex. *l'Emancipation* du 26/01/1906. « Le rhum est exquis... Des échantillons seront envoyés à ceux qui en feront la demande pour achat en gros de nos produits. Notre rhum provient du jus de canne pur ».

84. Althusser : *Pour Marx*, Maspero, p. 98.

85. Conseil général. Guad. S.O. 1909. Intervention d'E. Daubé. « Sans la coalition des contenteurs du prolétariat, j'aurais réussi ».

86. En 1910 encore, le Conseil général présentait une proposition demandant à l'administration le remboursement de 8 978 Frs 43 pour les dépenses engagées, par le syndicat des Petits Planteurs du Moule, à l'usine Zévallos. (C.G. S.O., 1910). Voir également S.O. de 1908.

l'usine Zévallos aux petits planteurs du Moule sous quelque nom ou quelque forme qu'ils fussent associés<sup>87</sup> ; la commission coloniale s'efforce de régulariser la situation en autorisant le syndicat à se transformer en société coopérative de production conformément à l'article 13 de ses statuts.

En transmettant la proposition au ministre, le gouverneur insistera sur les raisons qui militent en faveur de la régularisation :

- le Conseil général a entendu favoriser les organisations ouvrières, les classes laborieuses surtout. Tous nos efforts, avait dit le rapporteur, doivent tendre au relèvement et à l'amélioration de son bien être matériel ;

- le vote a été acquis à l'unanimité : ce vote, sans discussion, donne à l'aliénation de Zévallos beaucoup moins le caractère d'une vente que celui d'une donation ;

- repousser l'acte de régularisation serait aller à l'encontre d'une décision nettement démocratique affirmée par la grande majorité du Conseil général et leurrer les légitimes aspirations de tout un groupe de travailleurs très intéressants.

Ce serait surtout exposer le centre agricole du Moule à une grande perturbation qui pourrait se propager<sup>88</sup>.

Mais le syndicat, comme l'explique son président, n'est pas en mesure de faire face à deux contraintes :

- l'organisation de la coopérative de production ; cette organisation exige une première dépense d'au moins six mille francs ;

- la continuation du paiement sur sa caisse de tous les frais que nécessitent l'entretien et la surveillance d'une usine et de propriétés aussi considérables que l'usine et les propriétés du centre de Zévallos.

L'administration aurait pu, puisque la vente était nulle en droit, reprendre possession du domaine. Elle aurait dû, en présence de deux offres : l'une émanant de M. Rey (proposant 40 000 Frs), l'autre de M. de Chazelles (proposant 35 000 Frs), procéder à l'adjudication. Mais tenant compte des travaux faits par le syndicat, de l'importance de l'œuvre entreprise, elle va s'employer, avec les membres de la commission financière, à trouver les moyens d'arriver à réaliser le vœu du Conseil général qui, en 1904 et 1905, avait entendu encourager une entreprise faite par le prolétariat de la Grande-Terre. Comme le soulignera plus tard E. Daubé, dans son rapport de 1907, le Conseil avait entendu « par un quasi-don prêter généreusement son concours à l'inauguration dans la colonie de la première œuvre d'association économique des travailleurs de la terre et de l'industrie qui soit née dans ce pays ».

En attendant Emmanuel Daubé sera chargé d'assurer la surveillance et le gardiennage du matériel du centre (de novembre 1906 à juillet 1907)<sup>89</sup>.

---

87. Les formes d'organisations ouvrières et paysannes présentent une très grande variété. Sous la dénomination de « syndicat » on rassemble coopératives, sociétés de secours mutuels et organisations de défense des intérêts des travailleurs. Terrée, *op. cit.*, p. 145.

88. ANSOM Guadeloupe, 216 (1316). Dossier de la vente de l'usine de Zévallos ; lettre de W. Fawtier gouverneur pi au ministre des Colonies du 11 juin 1907.

89. C.G. Guad. Séance du 16 décembre 1909. Intervention d'E. Daubé : « Nous savons par quelles péripéties j'ai passé durant mon gardiennage. J'ai été calomnié par des journaux

Pour sortir de l'impasse, le Syndicat des Petits-Planteurs du Moule, renonçant (momentanément) à ses droits, propose, par la bouche de son président, la vente du centre à Paul Urie (ou Bedon Paul-Urie)<sup>90</sup>, mécanicien de l'usine, membre du syndicat, à charge pour lui de la recéder sitôt la constitution de la coopérative<sup>91</sup>.

Le chef du service de l'Enregistrement proposera de concéder à M. Urie seulement la jouissance de l'usine, à charge pour lui de faire face à tous les frais d'exploitation jusqu'au moment où la coopérative serait légalement constituée. La proposition ne sera pas discutée.

Le 31 octobre 1907, la Commission coloniale prend connaissance d'une nouvelle offre de Paul Urie, elle est plus favorable que les autres ; dans sa lettre datée du 31 octobre, il indiquait simplement que « les petits planteurs de Zévallos bénéficieront de ma part de tous les avantages qui seront compatibles avec la réussite de l'œuvre économique que j'entends réaliser tant à mon profit qu'au leur ». C'était un engagement en-deça de celui du 1<sup>er</sup> octobre.

Les 7 et 9 avril 1908, un acte administratif signé par M. Bedon, le gouverneur et le président du syndicat consacrait cette vente. Elle est faite pour le prix de 41 000 Frs, 21 000 Frs comptant, le solde soit 20 000 Frs, sans intérêts, en deux annuités, à compter de la même année. En fait le règlement devait être effectué à l'aide du produit de matériel précédemment vendu<sup>92</sup>.

Chose étonnante l'affaire est peu discutée, le débat portera sur un point d'importance capitale mais inattendu : celui, à propos d'une banale affaire de visa, du respect des prérogatives du Conseil par l'Administration locale.

L'article 11 du sénatus-consulte du 4 juillet 1866 (repris par l'art. 51 de la loi du 10 août 1871) donne le droit au Conseil général d'adresser directement, par l'intermédiaire de son président, les réclamations qu'il

---

locaux. » Témoignage de M. Beauperthuy, « ... j'ai rencontré M. Daubé...il m'a dit qu'il était obligé de veiller jour et nuit, parce qu'on volait les objets de la fabrique ».

90. C G. Guad. Séance du 16 décembre 1909. Intervention de Daubé qui demande « la résiliation à l'amiable de la première vente passée entre la colonie et nous et...la passation immédiatement d'un nouvel acte de vente entre la colonie et un de nos sociétaires, M. Urie, Paul Bedon, qui a été et qui reste encore, au point de vue de la mécanique et de la distillation, l'âme de notre embryonnaire coopérative. Cet accord aurait pour effet de reporter au profit de M. Paul Urie Bedon, notre représentant en la circonstance, toutes les avances faites par le syndicat à la colonie... et à lui laisser comme charge à remplir à l'avenir toutes celles qui, le premier contrat disparu et le nouveau établi, devraient incomber au syndicat représenté par sa société civile ».

91. C.G. Guad. S.O. 1907 : Séance du 30 oct. : la proposition est signée par Bastaraud, Alidor, Dupuits, H. Jean-Louis, G. Ballet, Marc-Fançois, C. Mocka, Saverdat, Garbin Bélance, St-L. Gourdin, Daubé. Dans une lettre du 1<sup>er</sup> octobre 1907, Paul Urie écrira : « Si ma proposition était agréée, ce serait le moyen donné... aux petits planteurs et aux ouvriers industriels attachés présentement à l'exploitation coopérative de Zévallos, de sortir de l'impasse où ils se débattent depuis assez longtemps et de dresser au plus tôt dans la colonie, sous la forme légale, les colonnes de la première coopérative de production prolétarienne dont ils poursuivent si courageusement la réalisation. »

92. C G Guad S.O. 1908. Rapport sur le budget des Recettes. A. Nicolas, rapporteur. M. Bedon devra exécuter les ventes consenties par le Syndicat des Petits Planteurs à la société Mignot et C<sup>ie</sup>, à la société E. Souques et C<sup>ie</sup> ou ses ayants-droits et à la S.A. dite Sucrerie de Grande-Anse à Marie-Galante, suivant acte sous signatures privées les 31 janvier, 9 mars et 20 avril 1907. Les 21 000 Frs seront payés le 13 janvier 1909.



aurait à présenter dans l'intérêt spécial de la colonie, ainsi que son opinion sur l'état et les besoins des services publics.

Mais c'est au gouverneur seul qu'il appartient d'engager toutes les dépenses du Conseil. En la circonstance, le gouverneur refusait les frais onéreux qu'entraînaient l'envoi de la dépêche relative à Zévallos par la voie du câble<sup>93</sup>. « Avons-nous donc outrepassé nos droits en nous occupant de la question Zévallos qui intéresse la colonie à un si haut point ? Ne sont-ce pas les intérêts de la colonie que nous défendons ici, en demandant la ratification de la vente de ce centre agricole ? Pourquoi ce soulèvement de difficultés de la part de l'administration ? » demandait M. Jean-François.

Le câble avait été installé dans la colonie en 1872. Le refus de donner un visa au projet de câblogramme que le Conseil avait voté, formalité sans laquelle cette dépêche ne pouvait pas être expédiée au ministre, n'était pas justifié. Il constituait pour le Conseil une entrave à l'exercice de ses droits.

Drapé dans sa dignité le Conseil donne acte à l'Administration de son refus et, se réservant de prendre telle mesure qu'il appartiendra, passe à l'ordre du jour.

Mais les choses ont changé. L'inspecteur général des colonies A. Arnaud adressera le 15 mai 1908 un bref rapport au ministre des colonies, estimant utile de placer sous ses yeux un rapide examen des phases successives par lesquelles a passé la question du domaine de Zévallos. Cela lui permettra, écrit-il, d'apprécier « comment, sous la fausse apparence d'une expérience sociale, les dirigeants du parti socialiste unifié sont arrivés à la satisfaction de leurs appétits et de leurs convoitises ».

### III. L'AFFAIRE ZEVALLOS EST-ELLE IMPORTANTE ?

Il est sans doute facile de relever les ambiguïtés, les erreurs, les difficultés insoupçonnées et les limites de l'expérience.

#### *Ambiguïtés d'une expérience qui s'appuie sur des alliances douteuses*

La proposition de cession de Zévallos aux travailleurs syndiqués du Moule, soumise au Conseil général en 1904, est signée conjointement par les usiniers et les socialistes. Le président du syndicat des usiniers Ernest Souques se présente même comme « l'auteur principal de la proposi-

---

93. C.G. Guad. S.O. 1908. Séance du 9 décembre. « L'administration estime que cet article ne donne pas au Conseil le droit, pour ses communications, de se servir de la voie du câble et de faire supporter ainsi au budget local des dépenses considérables ».

tion »<sup>94</sup>. Ce qui lui attire une mise au point de Légitimus<sup>95</sup> et cette réponse cinglante de Jean-François (conseiller général boisneufiste ?) « Vous êtes touché bien tard, M. Souques, du sort des travailleurs ! Pourquoi donc depuis bien longtemps n'avez-vous pas fait preuve de cette tendre sollicitude pour la classe prolétarienne. Ah ! je n'aurais pas eu le moindre doute sur vos bonnes dispositions si vous aviez décidé de surélever le salaire de ceux qui travaillent pour vous et sont par conséquent les véritables producteurs de la denrée qui représente d'énormes bénéfices réalisés grâce à leur travail devant servir en partie à soulager leur misère. Mais ce que vous voulez donner, c'est le bien de la colonie ! ».

C'est l'époque de l'Entente Capital-Travail ; « ce sont les deux forces vives du pays (Blancs et Noirs) unies par le même intérêt et dans un même esprit de solidarité économique, qui assurent l'existence et la paix sociale »<sup>96</sup>. Souques a été élu président du Conseil avec l'aide des voix socialistes en 1904.

La coopérative est aussi un alibi et sert des intérêts secrets. Selon son président lui-même, le syndicat des fabricants de sucre n'avait qu'un moyen d'éclairer le Département sur ce qu'il pouvait tirer de la culture de la canne et de combien de déceptions cette culture était entourée ; « On a prétendu que nous trompions l'opinion publique et nous voulions qu'une situation claire et nette établisse la vérité ».

Seul Boisneuf, leader du groupe radical-socialiste, relève ce qu'a d'incongrue une telle déclaration. Il accusera Souques de vouloir donner des gages à ses alliés socialistes et de chercher à prouver à tous ceux qui prétendaient que l'usine exploitait le peuple que leurs affirmations étaient fausses et que l'usine se ruinait<sup>97</sup>.

Mais l'administration soutient le projet. A la session de 1904 le représentant de l'Administration appuie la proposition ; « quand une administration émanant d'un gouvernement essentiellement républicain et aussi démocratique que celui de la France se trouve en présence d'une proposition ayant pour but d'encourager une idée généreuse, de nature à favo-

---

94. C.G. Guad. S.O. 1904. « Nous demandons, au nom du syndicat des petits planteurs du Moule, que la colonie veuille bien abandonner en toute propriété à ce syndicat, pour la somme de 10 Frs, l'usine Zévallos et ses propriétés annexes qui appartiennent aujourd'hui à la Colonie, dans le but de remettre en culture ce centre abandonné et de tenter l'épreuve de l'administration d'une usine par les travailleurs syndiqués.

Nous offrons le contrôle à la haute administration pour faire la démonstration... que nous voulons avant tout procurer des moyens de travail à la population ». Signé : E. Souques, L. Léo, David, E. Condo, M. Bambuc, Wachter, E. Daubé, O. Blanche, Dupuits, Fahrasmane, Alidor, H. Bernus, Légitimus, A. Saverdat, Lignières, C. Côme-Corneille, M. Blandin, Beauperthuy., ce dernier est le propriétaire de l'usine Duval.

95. C.G. S.O. 1904. Intervention de Légitimus : « ... si, comme membre de la Commission permanente du Capital et du Travail, il (M. Souques) a tenu, comme président du Conseil général à en parler ici le premier, le véritable promoteur de la proposition n'en reste pas moins M. le Conseiller général Daubé, le représentant autorisé des travailleurs... » - C.G. S.O. 1904 : intervention de M. Jean-François, p. 212.-296.

96. « ... Elles se réclament de M. Gérault-Richard, socialiste, leur député depuis quatre ans » écrit le *Courrier de la Guadeloupe*, le journal des usiniers le 30-01-1906. Cité in : E. Terrée : *Les débuts du mouvement socialiste à la Guadeloupe*, op. cit., p. 206.

97. C.G. Guad. S.O. 1904. Boisneuf : « . je ne voterai pas cette proposition et je m'abstiendrai de prendre part au vote, ayant indiqué qu'on lance la colonie dans une situation pleine d'aléa ». Sur l'affrontement Légitimus-Boisneuf, voir la thèse de Philippe Cherdieu : *La vie politique en Guadeloupe*, op. cit.

riser les intérêts du prolétariat, elle ne peut que se tourner du côté des protecteurs de cette œuvre. Chaque fois qu'on lui demandera de favoriser des syndicats ouvriers, vous la trouverez disposée à le faire, car si l'isolement est une cause de faiblesse, le syndicat est une force : voilà pourquoi je crois que vous devez loyalement favoriser l'essai qu'on vous propose ». Le député socialiste (Légitimus) nous dit, d'autre part, avoir trouvé un ministre favorable à cet « essai de coopérative »<sup>98</sup>. En fait, des rapports conservés aux Archives révèlent l'hostilité du pouvoir à des « expériences ruineuses » dont la métropole fait en définitive les frais<sup>99</sup>.

Dans son rapport de 1907, E. Daubé faisait remarquer que la majorité du Conseil général « pensait favoriser le développement de l'œuvre coopérative en lui laissant tous les avantages qui devaient résulter de la libre disposition de l'usine et de ses annexes.

Nous ne savons dans quelle secrète pensée l'Administration a cru devoir restreindre la décision de la majorité du Conseil... au point que nous avons toutes les charges de l'usine sans aucun des avantages que le Conseil avait pensé laisser au syndicat.

Le Conseil avait décidé que les annuités seraient payées en fin d'exercice et cela sans intérêt. Nous sommes obligés de les payer avant, et avec intérêt de 5 % sur l'ensemble des annuités restant à payer.

L'intégralité des produits de vente qui devait revenir au syndicat dans le but de l'aider a été scindée à 50 % au profit de l'administration, encore quand ces ventes ne lui sont pas refusées<sup>100</sup> ».

Pour préparer les voies à la solution des questions sociales, le parti ouvrier socialiste d'Allemagne réclamait en 1875, « l'établissement de coopératives de production avec l'aide de l'Etat sous le contrôle démocratique du peuple laborieux ». Marx critique vivement cette position, « il y aura contrôle... corruption des ouvriers les plus zélés. Tout le mouvement sera émasculé »<sup>101</sup>.

C'est par sa propre pratique que le parti socialiste guadeloupéen parviendra à cette conclusion. Aussi verra-t-on en 1908 Saverdat, fondateur de la Bourse du Travail, protester contre les tentatives de corruption, l'inquisition administrative et demander la suppression de la subvention accordée aux syndicats agricoles et ouvriers<sup>102</sup>.

---

98. C.G. Guad. S.O. 1904 : Légitimus déclare « ...J'en ai entretenu le ministre des Colonies qui m'a écouté avec le plus grand intérêt... (il)... m'a fait comprendre qu'il était tout disposé à accueillir avec bienveillance la demande des travailleurs du Moule,... il a donné des instructions précises à M. le Gouverneur actuel... en vue de favoriser cet essai de coopérative avec la condition de l'approbation du Conseil Général ».

99. Voir par exemple le Rapport de l'inspecteur général des colonies Arnaud au ministre des Colonies du 15 mai 1908 au sujet du domaine de Zévallos (papiers privés) ; voir également le Rapport d'octobre 1907 d'E. Daubé. C.G. Guad. S.O., Séance du 30 oct. 1907.

100. C.G. Guad. Séance du 30 octobre 1907. Rapport présenté à Messieurs les membres de la commission financière, concernant la vente de l'usine Zévallos, par E. Daubé, président du syndicat des Petits planteurs du Moule.

101. Marx : Critique du Programme du Parti ouvrier allemand, 1875. La Pléiade, t 1, p. 1426.

102. Conseil général Guad. Session ordinaire, 1908. « Que voyons-nous ? une administration qui, en guise d'intimidation, fait appel à divers présidents et secrétaires d'organisations qu'elle sait adhérentes à la Bourse du Travail et qui leur dit, si vous voulez jouir de la bienveillance de l'Administration, retirez votre adhésion à la Bourse du Travail de P.A.P...

*Limites d'une expérience dont tout le monde n'attend que des résultats ponctuels : la préservation de l'usine en difficulté et la conservation de l'emploi*

Les « producteurs associés » ont le pouvoir de disposer des moyens de production, ils peuvent décider eux-mêmes quel travail faire et comment le faire. Mais ils ne se sont pas libérés de la domination du capital<sup>103</sup>.

En dépit de l'accusation de « collectivisme » lancé par les conservateurs, il manque incontestablement à l'expérience une dimension politique. Marx qui considère avec sympathie les « tentatives spontanées » des ouvriers pour lutter contre les empiétements du capital par l'organisation de syndicats ou de coopératives de production a bien montré les limites de ces expériences, les « trade-unions manquent entièrement leur but dès qu'elles se bornent à une guerre d'escarmouches contre les effets du régime existant au lieu de travailler en même temps à sa transformation et de se servir de leur force organisée comme d'un levier pour l'émancipation définitive de la classe travailleuse, c'est-à-dire pour l'abolition définitive du salariat »<sup>104</sup>. Assez curieusement le député socialiste de Guadeloupe s'efforce de convaincre ses collègues que « la politique n'a rien à voir dans cette question ». Pour Légitimus (répondant il est vrai à Boisneuf qui accusait les socialistes d'en faire une affaire politique) il s'agit de tenter « une œuvre utile en faveur des travailleurs ». « Notre projet ne représente qu'un encouragement donné aux travailleurs pour leur permettre de faire la preuve que c'est par l'émancipation au travail qu'ils pourront arriver à améliorer leur situation »<sup>105</sup>. De même pour son président « les tendances du syndicat (du Moule) sont uniquement dirigées vers l'union et la solidarité dans le travail pour améliorer la situation malheureuse de ses membres »<sup>106</sup>.

Ce qui frappe c'est le mode d'articulation du syndical et du politique ; la dépendance du syndicat par rapport au parti. La plupart des chefs syndicaux sont des leaders du parti socialiste, Daubé, Alidor, Saverdat. Mais il nous est difficile d'aller plus loin ; nous manquons d'indices sur les rapports de force réels.

---

Du jour où ces organisations n'ont pas plu... tous furent dénoncés à la justice et sommés par le commissaire de police des cantons à venir, en apportant leurs cahiers de comptabilité et de subvention : justifier l'emploi de leur subvention... Ces malheureux furent obligés, sur sommation du commissaire, de laisser leur travail, venir dans des communes, perdre deux à trois journées de travail...» (278-279).

103. A. Gorz : *Métamorphoses du travail*, op. cit., p 71.

104. Marx : *Salaires, prix et profit*. Rédigé par Marx en 1865, publié en 1898. Edit. en langues étrangères. Pékin, 1970, p 74. Voir également Résolutions du 1<sup>er</sup> Congrès de l'AIT, Genève, 1866 : « les syndicats s'occupent trop exclusivement des luttes locales et immédiates contre le capital. Ils n'ont pas assez compris leur pouvoir d'action contre le système lui-même de l'esclavage salarié... » *In : la Pléiade*, t. 1, p 1471.

105. C.G. Guad. S.O. 1904. – En retrait par rapport à certaines déclarations, « c'est à la faveur de cette union que nous pourrions monter victorieusement à l'assaut de la forteresse bourgeoise, en créant des syndicats, des associations, qui ne seront que le prélude de la grande expropriation capitaliste... ». Cité *in* : Corneille Bazile : *l'Almanach politique de la Guadeloupe*, POP, 1941, p. 9.

106. « Les bas prix du sucre et une sécheresse intense ont amené une misère terrible, les travailleurs n'ont même pas pu toucher leurs faibles salaires. En outre, il y a pléthore de travailleurs pour le peu de travail qu'on fait ; ils ne savent où aller travailler, même pour un salaire de 80 centimes ou 1 Fr par jour, quand ils peuvent trouver à s'employer. J'ai été ému de cette situation et j'ai dit : « Vous pouvez vous tirer de cette situation malheureuse en vous réunissant ». Emmanuel Daubé. C.G. Guad. S.O., 1904.

Ce qui frappe c'est également l'absence de rapports conflictuels entre le mouvement social et toutes les formes de la politique instituée, le recours à un mode d'action institutionnelle<sup>107</sup> respectueux des procédures. A aucun moment on ne nie ni ne tente de transformer le droit de propriété.

Au niveau de la mobilisation et de la prise de conscience mêmes insuffisances que traduisent les vols répétés de matériel que déplorent les intervenants lors des débats du Conseil général. Ici également, « nul ne s'est préoccupé de l'énoncé théorique de cette solution pratique donnée à une difficulté réelle : la prise en main par les ouvriers de leur outil de travail »<sup>108</sup>.

N'en demandons pas trop, – *a posteriori* ; nous sommes en 1905, dans une société coloniale. Il nous est facile, aujourd'hui, de constater qu'il a manqué une véritable organisation capable d'élaborer une ligne politique définie, au service d'une vision (révolutionnaire) « cohérente et globale liant les objectifs immédiats à des objectifs plus amples et à plus long terme de transformation de la société »<sup>109</sup>. Mais le parti socialiste, à l'époque, est moins un instrument de lutte et de constitution d'une volonté politique collective qu'un simple regroupement d'élus autour d'un journal<sup>110</sup>. La tactique adoptée, on l'a vu, est celle de l'Entente Capital-Travail.

Distanciation significative par rapport à la théorie de Marx pour qui « le travail coopératif renfermé dans un cercle étroit des efforts partiels des ouvriers éparpillés n'est pas capable... d'émanciper les masses »<sup>111</sup>.

*Il n'empêche que Zévallos, dans la mémoire collective, constitue une expérience fortement symbolique*

Cette fois enfin, après deux siècles et demi d'exploitation, 50 ans après l'abolition de l'esclavage, les travailleurs unis avaient soumis à leur contrôle commun le processus social de production au sein d'une usine. Il est aujourd'hui difficile de se représenter vraiment ce que cela veut dire :

---

107. Pour reprendre une formule de René Louveau : L'analyseur Lip. 10/18, 1974. Selon O. Lara, à leur arrivée au pouvoir à la tête du Conseil général, un crédit de 100 000 Frs est voté en faveur des syndicats agricoles des petits planteurs fournisseurs de cannes aux usines, *La Guadeloupe, op. cit.*, p. 327.

108. Pour reprendre une formule d'Althusser : *Pour Marx*, Maspero, p. 166.

109. A. Gorz : *Stratégie ouvrière et néo-capitalisme*. Seuil, p. 57-58.

110. « A partir du jour où parut *Le Peuple* (1891), il n'y eut plus de consultations populaires où le parti des travailleurs ne présentât pas ses candidats propres... Il ne tarda pas à conquérir des sièges dans les assemblées locales, tandis qu'il poursuivait sa campagne d'éducation et d'émancipation intégrale des masses. » G. Boussenot, cité in : O. Lara : *La Guadeloupe dans l'Histoire, op. cit.*, p. 309. Terrée : *Les débuts du mouvement socialiste, op. cit.*, p. 86.

111. « ... le système coopératif restreint aux formes minuscules issues des efforts individuels des esclaves salariés, est impuissant à transformer par lui-même la société capitaliste ». *Oeuvres de K. Marx : Economie I*. La Pléiade, Résolutions du 1<sup>er</sup> Congrès de l'A.I.T. (réunis à Genève en septembre 1866). Appendice 111, p. 1469. Le manifeste parle également « des expériences en petit qui échouent naturellement toujours ». *Le manifeste du parti communiste*, Edit. Sociales, 1954, p. 59.

Cet écart entre théorie et pratique pose le problème de la pénétration des idées marxistes dans les partis socialistes coloniaux des Antilles : degré, modalités, formes, diffusion. Incontestablement les leaders connaissent les grandes lignes de la doctrine ; ils ont vraisemblablement lu les ouvrages « où sont longuement exposés les principes que nous défendons » : intervention de Condo, C.G. S.O. de 1899. Dans quelle mesure sa théorie est-elle une arme au niveau des masses ?

la possibilité de rompre avec une tradition séculaire ; l'usine symbole, l'usine-usine, pour la première fois dans l'histoire, aux mains des ouvriers. Imagine-t-on ce que cette gestion suppose, implique de connaissance, d'intelligence pratique, d'expérience ; mais également d'esprit de décision, d'organisation et de maturité politique de la part de ceux qui ont toujours obéi et exécuté.

Fonction symbolique d'une expérience qui est la mise en œuvre, encore maladroite, d'un principe. « Par des actions et non par des raisonnements » elle a prouvé qu'un centre usinier peut fonctionner par l'association de producteurs libres et égaux, sans « qu'une classe de maîtres emploie une classe de bras ». « La valeur de ces grandes expériences sociales ne sauraient être surfaite ». Mais elle n'a pas été seulement un succès pratique ; elle a été la victoire d'un principe, celle de « l'économie politique du travail sur l'économie politique du capital »<sup>112</sup>.

Mais peut être vaut-il mieux retenir, pour terminer, parce que symbolique de l'homme nouveau qu'il souhaite, la formule qu'il faut exactement interpréter, du militant socialiste Condo répondant aux poncifs habituels des patrons :

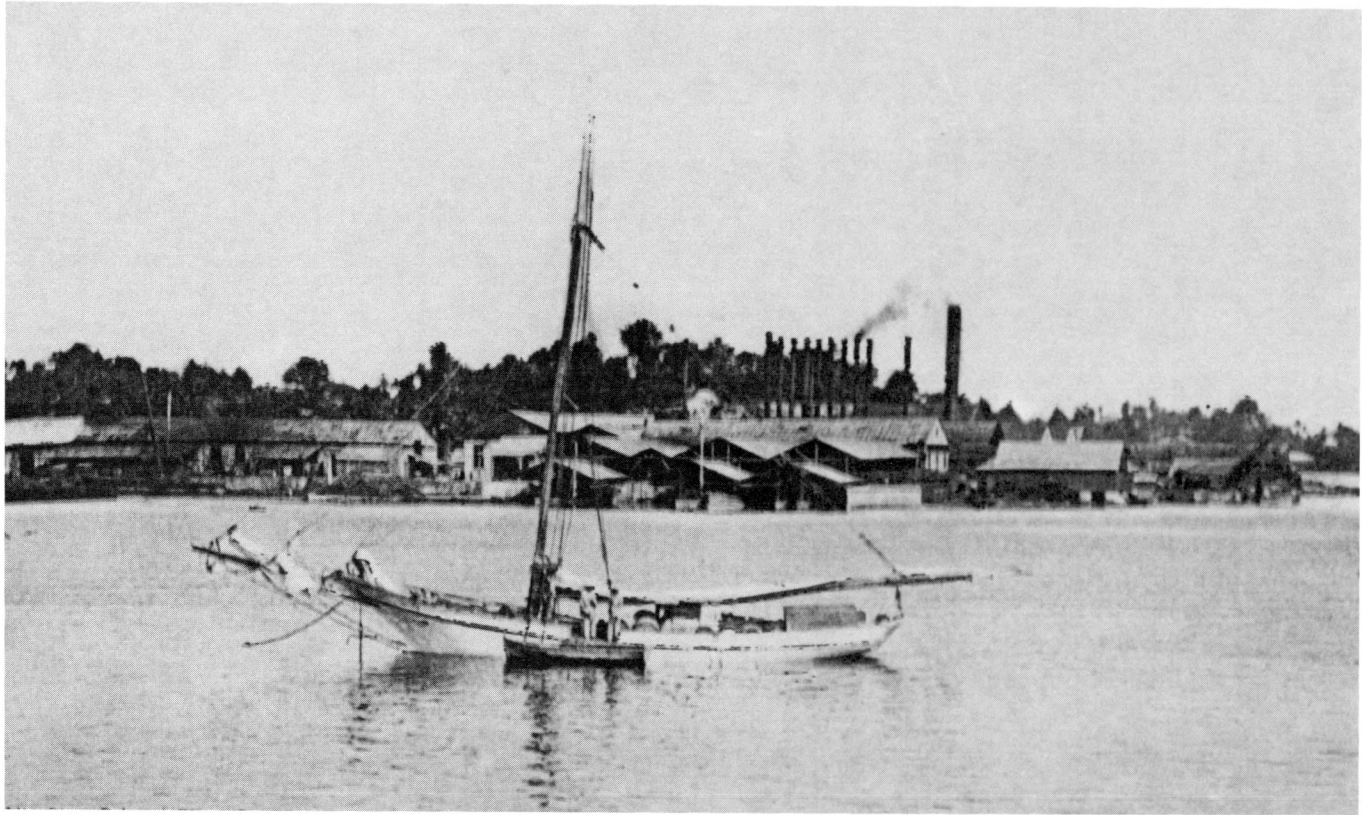
- « Plus heureux que le patron est l'ouvrier qui n'a pas de soucis ; la journée finie, gai et joyeux, il monte sur son tambour ».

- Condo : « Nous voulons justement qu'il cesse de battre du tambour ».

Alain BUFFON

---

112. Adresse inaugurale et statuts de l'Association international des travailleurs (1864). In : Oeuvres de Karl Marx : Economie 1. La Pleiade, p. 466.



Point-à-Pitre. – L'usine d'Arbousier.